



Québec ordonne le retour au travail dans la construction

■ QUÉBEC — Depuis 5 h ce matin, les 105 000 travailleurs de la construction du Québec doivent avoir repris le travail. Ils retrouvent les conditions de

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

travail prévues au décret échu le 30 avril, en attendant le rapport d'un médiateur qui devra être présenté au gouvernement avant le 1er août.

Exceptionnellement réuni en fin d'après-midi, le Conseil des ministres a

decidé de présenter, dès 20 h hier, une loi spéciale, musclée quant aux sanctions qu'elle prévoit pour ceux qui songeraient à la dévier.

Une loi à ce point sévère — « une loi matraque » — ont dit hier soir les porte-parole de la coalition syndicale, MM. Maurice Pouliot et Jean Lavallee, que « nous n'avons pas d'autre choix que de recommander à nos membres de mettre fin à la grève civilisée entreprise hier ».

Se fondant sur des rapports d'incidents survenus sur des chantiers qu'il n'a pas identifiés, au premier jour de la grève gé-

nérale déclenchée par les syndicats, le gouvernement Bourassa a décidé d'intervenir.

« La paix sociale est perturbée et la reprise économique est compromise », a lancé le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, à sa sortie du Conseil des ministres.

En accordant un « ultime sursis de 48 heures » aux parties, il y a 12 jours, le ministre affirmait que la libre négociation pouvait s'exercer aussi longtemps que la paix sociale et la reprise économique étaient respectées.

Jusqu'à hier, les parties avaient respecté un moratoire de leurs moyens de pression, sans pour autant que le conciliateur, M. Raymond Leboeuf, puisse parvenir à rapprocher leurs positions. C'est ce constat d'échec que M. Paradis a transmis au Conseil des ministres, avant de recommander l'adoption d'une loi spéciale.

Au terme de neuf jours de grève et de

voir QUÉBEC en A 2

• La suite de nos informations, page A 4

Les mots justes au féminin

■ Une femme qui boxe est une boxeuse, mais celle qui censure est une censureuse, vient de décréter l'Office de la langue française après des années de recherche.

ANDRÉ NOËL

L'Office lance ce matin, dans un restaurant du Vieux-Montreal, un document de 70 pages traduisant au féminin 200 titres et fonctions qui n'avaient jusqu'à maintenant que le genre masculin.

La langue française, depuis longtemps reconnue coupable de chauvinisme mâle, s'enrichit ainsi de nombreux néologismes comme arpenteuse, accordeuse et trapeuse.

Mais soucieux de ne pas choquer les oreilles, l'Office a choisi de traduire annonceur en annonceuse et non en annonceuse.

Les chercheurs — et les chercheuses — de l'organisme gouvernemental expliquent leurs décisions en détails dans leur ouvrage, intitulé *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage*.

Leur travail a été facilité par de nombreux mots neutres, les noms épiciens. Le dictionnaire donne l'exemple des rats, qui peuvent selon le cas féconder leur partenaire ou allaiter leurs petits. L'Office constate qu'il

voir FÉMININ en A 2

DES TRIPLÉS CONÇUS IN VITRO



Audrey, Chloé et Matthieu ont fait attendre leurs parents, Danielle Talbot et Théodore Respet, pendant cinq ans.

« Maintenant, au travail! »

■ Lorsque l'enfant paraît... Nouvelle variante du « libre-échange » ou simplement répétition étonnante du « miracle de la vie »? Pour l'instant, Danielle et Théodore Respet, fous de

CHARLES DAVID

joie, n'en ont cure et se contentent d'admirer Audrey, Chloé et Matthieu qui ont fait, samedi matin, leur apparition en ce bas monde, après avoir fait attendre leurs parents pendant... cinq ans.

La mère, encore épuisée par la césarienne, renvoie les questions à son mari qui, en bon Américain — il est fonctionnaire du gouvernement américain et, de Port-Cartier, vient tout juste de recevoir une nouvelle affectation à In-

diannapolis — ne paraît nullement étonné d'être le père d'une brochette de triples, à la veille de ses 32 ans.

Comme il dit tranquillement: « On s'est payé cinq ans de vacances, maintenant au travail. Nous, on est pratique, notre famille, on l'a mise au monde d'un seul coup. Là, c'est terminé. » Dimanche, à la Fête des pères, il était au premier rang pour recevoir les félicitations.

Pour la grand-mère — la mère de Danielle Talbot — qui, pourtant en a vu d'autres — elle a 36 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants — l'étonnant c'est que « les 34^{ème}, 35^{ème} et 36^{ème} sont arrivés d'un seul coup. ». Les réflexions de leur grand-mère n'ont pas l'air beaucoup de dé-

voir TRIPLES en A 2

LIBRE-ÉCHANGE

Mulroney demande l'appui des Canadiens

■ OTTAWA — Conscient qu'une large partie du public est réticente à s'engager dans des pourparlers de libre-échange avec les États-Unis, le premier ministre Brian Mulroney a demandé hier soir aux Canadiens d'appuyer le gouvernement dans sa tentative.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Dès le début de son discours télévisé, le premier ministre a déclaré que le Canada venait d'entrer dans un processus historique et qu'il allait franchir un point tournant qui exige du courage.

Puis, il a affirmé de façon solennelle: « Par le passé, les Canadiens ont toujours su répondre à l'appel de leur pays. Ce soir, je demande aux Canadiens et aux Canadiennes de toutes les régions et de tous les coins du pays de nous appuyer dans cette difficile mission ».

C'était la première fois que M. Mulroney s'adressait directement à la nation depuis son élection à la tête du pays et il a choisi le moment de l'ouverture officielle des négociations sur le libre-échange, ce matin à Washington, pour ce faire.

Prenant à témoin le premier ministre du Québec Robert Bourassa, M. Mulroney a souligné que le parcours ne sera pas facile et qu'il comporte des risques. Mais le statu quo n'est plus possible, a-t-il dit, et il a cherché au cours des vingt minutes suivantes à rassurer la population sur les bienfaits de la libéralisation des échanges.

Reprenant des phrases prononcées à Toronto il y a dix jours devant des partisans conservateurs, le premier ministre a rappelé que le pacte de l'automobile avait été décrié dans les années 60 par les partis d'opposition et les syndicats. « Ainsi, je n'ai pas l'intention de me laisser dissuader par le même genre de critiques venant exactement des mêmes sources », a-t-il mentionné après avoir rappelé que la bonne performance de l'industrie automobile fait en sorte aujourd'hui que le sud

de l'Ontario a le taux de chômage le plus bas au pays.

Cherchant à convaincre toutes les catégories de travailleurs, le chef conservateur a énuméré une série de cas concrets pour briser la méfiance à l'égard de ces négociations.

M. Mulroney a utilisé l'exemple du travailleur des pâtes et papier du Québec, du fabricant de bicyclettes de Saint-Georges-de-Beauce, du tailleur de vêtements de Montréal, du constructeur d'autobus de Winnipeg et des métallos de Hamilton pour prouver qu'un plus grand accès au marché américain créera plus d'emplois et apportera la prospérité.

Parmi les avantages que le premier ministre a cités pour rechercher un tel accord de libre-échange, il a mentionné le fait que les consommateurs paieront les produits importés des États-Unis moins cher puisque des tarifs d'une valeur de \$2 milliards disparaîtront. De même, les compagnies canadiennes auront le même statut légal que les firmes américaines.

M. Mulroney a rappelé que la

voir APPUI en A 2

• La suite de nos informations, page B 1



Brian Mulroney photolaser CP

AUJOURD'HUI

FOGLIA

Foglia est emporté corps et biens par la fiesta qui a suivi, dimanche, la troisième victoire du Mexique au Mondial.

Sports, pp.10 et 11

BOMBARDIER

Bombardier relance son usine de la rue Dickson, à Montréal, en la spécialisant dans la remise à neuf des véhicules de transport en commun, marché qui semble voué à un bel avenir.

page C 1

PYROTECHNIE

C'est presque un mini-carnaval de Rio que les Brésiliens ont offert aux quelques milliers de spectateurs rassemblés à la Ronde, hier soir, en dépit du mauvais temps.

page A 14

LA MODE

Même si elle court à toute vitesse d'une saison à l'autre, c'est dans la rue que vit la mode, et c'est là qu'il faut la découvrir et que les couturiers cherchent leur inspiration.

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées	C 4, D 9 à D 14, E 4, E 5
Arts et spectacles	
— Informations	cahier E
— Horaires	E 3
Bandes dessinées	D 10
Décès, naissances, etc.	E 6
Economie	cahier C
Etes-vous observateur?	D 9
FEUILLETON	
Red Fox	D 11
Horoscope	D 13
Le monde	B 4
Mots croisés	D 14
« Mot mystère »	D 12
Quoi faire aujourd'hui	E 3
Television	E 1
Vivre aujourd'hui	
— La mode	D 1 à D 5
TARLOID SPORTS	
Mots croisés	14
Tom Lapointe	6

L'Afrique du Sud a connu le plus grand mouvement de grève de son histoire

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

■ JOHANNESBURG — Le plus grand mouvement de grève de l'histoire de l'Afrique du Sud ainsi qu'un nouveau renforcement de la répression policière et du contrôle de la presse ont marqué, hier, le 10^e anniversaire des émeutes de Soweto. Pendant ce temps à l'étranger, deux forums internationaux discutaient, sans toutefois obtenir de résultats immédiats, de la prise de nouvelles sanctions à l'égard de Pretoria (voir page B 4).

Des millions de Sud-Africains noirs, selon diverses estimations, ont donc répondu à l'ordre de grève lancé par les organi-

gers anti-apartheid pour célébrer le 10^e anniversaire du début des émeutes de Soweto, le 16 juin 1976, qui, en un peu plus d'un an, s'étaient alors soldées par plus de 600 morts.

Les autorités, qui avaient interdit tout rassemblement commémoratif du 16 juin 1976 — à l'exception des cérémonies à caractère strictement religieux — et imposé, jeudi dernier, l'état d'urgence illimité sur tout le territoire, avaient tenu un véritable cordon sécuritaire autour de plusieurs cités noires.

Selon un groupe de journalistes étran-

gers, entré dans Soweto malgré l'interdiction, tout semblait calme dans la cité-dortoir, la présence de l'armée et de la police y étant discrète. Toutefois, selon d'autres sources, des coups de feu ont été entendus dans Soweto pendant la journée d'hier.

Rappelons que le gouvernement de la minorité blanche impose toujours en ce moment des restrictions à la presse: le chef de la police, le général Johan Coetzee, a en effet prévenu par telex les organes de presse qu'ils devraient désormais soumettre à ses services les articles traitant du maintien de l'ordre public par la police et l'armée.

Le texte rappelait en outre aux journalistes qu'ils ne pouvaient se rendre dans les zones troubles sans accord préalable de la police. Ces restrictions sont valables pendant toute la durée de l'état d'urgence. Selon la version des autorités, seules habilitées désormais à donner un tel bilan, 31 personnes sont mortes depuis l'imposition de l'état d'urgence décrété dans tout le pays il y a maintenant six jours.

voir GRÈVE en A 2

• La suite de nos informations, page B 4

35° C AU SOLEIL, 20° C DANS LA CUISINE!
GRÂCE AU FOUR MICRO-ONDES
NOUS AVONS TOUS LES MODELES ET UNE CONSEILLÈRE
POUR VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX
A partir de **269\$**
Quasar

Grand Choix... petits prix!
Dumoulin
8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636 / 1122
5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE-SUD) 256-7571

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

trois jours de lock-out, le projet de loi, présenté par M. Paradis et que le gouvernement entendait faire adopter peu après minuit, prévoit:

■ la reprise du travail ce matin, sous peine de sanctions quotidiennes s'échelonnant de \$100, pour un salarié, à \$100 000 pour une centrale syndicale ou une association patronale, en passant par des peines spéciales pour les « équipes volantes » constituées par les syndicats pour faire respecter les mots d'ordre des centrales;

■ la fin du vide juridique, par la « resurrection » du décret échu le 30 avril, lequel redonnerait au gouvernement le pouvoir de le modifier. Les députés péquistes faisaient hier soir de la convocation d'une commission parlementaire, avant cette modification, une condition de leur vote favorable au projet de loi;

■ ce retour au décret signifie que les travailleurs qui auraient perdu, la ou les employeurs ou travailleurs sont moins bien organisés, des avantages depuis le 30 avril, les recouvrent;

■ le droit de grève et de lock-out disparaît, pour une durée maximale de trois ans, à moins que le gouvernement ne juge approprié de le rétablir;

■ avant vendredi de cette semaine, le gouvernement nommera un médiateur, chargé de faire rapport au ministre d'ici le 1er août.

M. Paradis a précisé que ce médiateur spécial ne serait probablement pas M. Leboeuf, à la demande de ce dernier.

L'opposition péquiste, par la voix du député de Taillon, M. Michel Filion, a eu deux réactions:

■ M. Paradis reconnaît, par cette loi d'urgence, « son incurie, son erreur d'avoir laissé le décret prendre fin le 30 avril »;

■ d'autre part, le « moratoire imposé » devrait favoriser un rapprochement entre les parties, « devant un médiateur », comme le Parti québécois le suggérait depuis plusieurs jours.

À l'Assemblée, M. Paradis a expliqué que c'est en faisant confiance « à la maturité des parties qu'il avait décidé, le 30 avril, de ne pas reconduire le décret ». Et il a ajouté ne pas avoir perdu confiance en cette « maturité des parties », pour qu'elles trouvent un terrain d'entente.

À Montréal, le directeur général de l'Association des 15 000 entrepreneurs, M. Michel Dion, a dit partager cet avis. Il croit que la solution du gouvernement donne aux parties une nouvelle chance d'obtenir un décret négocié et non imposé. « C'est une façon, pour le ministre, de rétablir la paix tout en se redonnant le pouvoir d'intervenir au besoin », a-t-il commenté.

À la CSN-Construction, la réaction est diamétralement opposée. M. Michel Gauthier est convaincu qu'il n'y aura pas de négociations d'ici le 1er août et que le gouvernement devra imposer un décret: « De fait, le droit de négocier pour 105 000 employés du secteur privé n'existe plus », a-t-il dit.

Après avoir passé toute la journée à Québec, les dirigeants de la coalition FTQ-Construction et Conseil provincial des métiers de la construction, affichaient une grande déception.

Pour M. Maurice Pouliot, du CPMC, « on était en train de faire flechir l'Association des entrepreneurs pour qu'ils viennent enfin négocier ». M. Pouliot s'est enfin demandé s'il n'y avait pas « connivence » entre le gouvernement et l'association patronale dans ce dossier.

FÉMININ

SUITE DE LA PAGE A 1

en va de même avec les acrobates, les artistes et les archéologues.

Les problèmes surgissent cependant avec tous ces mots machos habituels à faire rouler leurs biceps dans les lexiques. Le temps est revolu ou tous les consuls fumaient le cigare, mais faut-il maintenant saluer les consulesses? L'Office opte pour un doux et feutre consule.

Mairesse, à l'usage pourtant vieilli, semble en revanche ac-

ceptable aux bonzes et bonzesses de l'Office.

Enfin, un mannequin qui annonce des escarpins devient un mannequin, mais un écrivain de sexe féminin se dit écrivaine.

Le porte-parole de l'Office, Real Lanctôt, a indiqué hier qu'il a fallu plusieurs années de travail pour trouver les mots justes.

Mme Lise Bacon, responsable de l'application de la Charte de la langue française, participera au lancement. Mais M. Lanctôt n'a pas précisé si elle sera présentée comme madame le ministre, madame la ministre, ou madame la ministrasse.



M. Brian Mulroney au cours de son allocution télévisée, hier soir.

Une opération de charme, selon Turner

OTTAWA — L'allocution télévisée du premier ministre Brian Mulroney n'a certainement pas éclairé les Canadiens au sujet du libre-échange avec les États-Unis.

MARIE TISON de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a déclaré hier le chef du Parti libéral du Canada John Turner, après avoir pris connaissance des propos du premier ministre.

Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent a abondé dans le même sens en exigeant des clarifications du gouvernement.

M. Turner a mis en doute l'initiative du premier ministre, déclarant qu'il n'y avait rien de nouveau, « pas de quoi mobiliser la population canadienne ».

« Il n'y a rien de concret, nous ne sommes pas plus au courant des objectifs du gouvernement, est-ce un accord de libre-échange? Une série de pactes sectoriels? Nous ne savons pas », a déclaré M. Turner.

« C'était une opération de charme, un exercice présidentiel, et le premier ministre a été assez arrogant pour ne pas donner en avance le texte de son discours pour nous empêcher de le critiquer », a-t-il ajouté.

Le chef de l'opposition officielle a déploré le fait que M. Mulroney n'ait pas donné plus d'informations factuelles.

« Il a encore beaucoup de devoirs à faire: il n'a pas donné d'étude de coûts et de bénéfices, d'impacts industrie par industrie, de conséquences sur les emplois ».

Il a réitéré que le gouvernement conservateur n'avait pas le mandat de négocier la libéralisation des échanges avec les États-Unis, parce que ça n'avait pas été un thème électoral.

Volte-face

De son côté, M. Broadbent a affirmé que l'allocution du premier ministre laissait croire qu'il avait fait volte-face.

APPUI

SUITE DE LA PAGE A 1

souveraineté politique et culturelle du Canada n'était pas en jeu. « Est-ce que la France et l'Angleterre ont perdu leur autonomie politique en entrant dans le Marché commun? », a-t-il demandé à ses détracteurs.

Puis, il a fait état de la nécessité de mettre de l'ordre dans les affaires canadiennes et de mettre fin aux obstacles commerciaux entre les provinces. « Nous devons puiser dans nos réserves de tolérance et faire preuve d'autres compromis honorables », a-t-il dit.

M. Mulroney a rappelé à ce sujet qu'à tous les trois mois, il aura des rencontres avec les premiers ministres provinciaux.

Pour rassurer encore une fois le public, M. Mulroney a terminé son discours en soulignant qu'il y aura des ajustements pour les industries affectées et que l'accord avec les États-Unis — s'il y en a un, n'a-t-il pas manqué de préciser — s'étalera sur une période de dix ans.

De leur côté, prenant la parole après le premier ministre, les deux chefs des partis d'opposition, MM. John Turner et Ed Broadbent, ont commencé par se plaindre du fait que Brian Mulroney ne leur avait pas communiqué à l'avance son texte télévisé.

Puis, le chef libéral tout comme le chef néo-démocrate ont insisté sur le caractère distinct du Canada et ils ont fait valoir qu'il était préférable de continuer à vivre de la même manière.

« Nous n'avons nullement l'intention de devenir le 51^e État des États-Unis », a déclaré le chef libéral. « Il en coûte peut-être un peu plus cher de vi-

vre au Canada, mais à mon avis ça vaut la peine de payer un peu plus cher pour rester Canadiens. »

Affirmant que M. Mulroney a mal engagé les négociations et qu'il a tout donné aux Américains en abolissant FIRA et le programme énergétique national, le Parti libéral ne peut appuyer l'initiative du gouvernement, a déclaré M. Turner.

Critiquant Brian Mulroney pour ses prises de positions imprécises, le successeur de Pierre Trudeau a dit que le premier ministre a bâclé toute l'affaire dès le début.

Pour sa part, le leader néo-démocrate a souligné que le Canada devait chercher dans l'immédiat à régler les litiges urgents avec Washington comme le bois d'oeuvre, le poisson, l'acier et le bardeau de cède.

A un libre-échange global, M. Broadbent préfère des ententes sectorielles avec les Américains.

Le chef du NPD a affirmé que les États-Unis veulent remettre en question l'assurance-chômage, les programmes régionaux de subventions et les pensions de vieillesse du Canada.

MM. Mulroney et Broadbent avaient choisi de parler au public derrière un bureau, ce qui donnait un caractère solennel à leur intervention. M. Turner a préféré s'adresser à ses concitoyens assis sur une chaise et faisant face directement à la caméra, ce qui donnait un ton plus intime à ses propos mais en revanche moins intense.

Par ailleurs, on a appris hier qu'un francophone avait été ajouté à l'équipe de négociateurs canadiens. Il s'agit de M. Jean Fournier, sous-ministre adjoint au ministère des Finances. M. Fournier terminera son travail dans le domaine des pensions après quoi il se joindra aux collègues de Simon Reisman.

TRIPLÉS

SUITE DE LA PAGE A 1

ranger le sommeil des chérubins — en pleine forme, par ailleurs — qui ont l'air de se ficher éperdument de tout le train-train qui l'accompagne leur venue.

Parce qu'ils ont parcouru un sacré bout de chemin avant de se retrouver, pétants de santé, à l'hôpital Sainte-Justine. Ce qui fait d'ailleurs l'affaire du Dr Robert Gauthier, responsable, à Sainte-Justine, de la clinique des grossesses à risque élevé. On soupçonne, au fait, le Dr Gauthier d'être un partisan des « Canadiens ».

Le ton goguenard, il fait simplement remarquer qu'ils « sont capables de les mettre enceintes à Québec, mais c'est à Montréal qu'on les accouche ». Encore une histoire de coupe Stanley qui doit traîner quelque part!

Pourtant, tout compte fait,

Audrey, Chloé et Matthieu appartiennent encore à la réussite du Centre de fécondation de Québec. Ils sont, en effet, de la lignée de la fécondation *in vitro* et renouvent, une fois encore, l'espoir pour des milliers de couples qui, comme Théodore Respect et Danielle Talbot, continuent de croire encore au miracle de la vie. Après cinq ans, finalement, ils touchent au but... pour décrocher une triple timbale.

En parlant de timbale, M. Respect semble avoir, en moins de deux jours, presque maîtrisé la technique des biberons et, pour l'instant, optimiste, ne prévoit aucune difficulté pour le proche avenir. La grand-mère demande toutefois si cette histoire merveilleuse de bébes, conçus au Québec, n'offre pas un avant-goût des résultats sur les négociations du libre-échange: « Il est venu à Port-Cartier seul... Il repart avec quatre ».

Votre pelouse aujourd'hui

Au printemps, les engrais utilisés pour la fertilisation des pelouses doivent contenir une forte concentration d'azote sous une forme lentement disponible (urée formaldéhyde ou urée enrobée de soufre).

De plus, pour que la pelouse puisse bien assimiler les engrais, le pH du sol doit être ramené autour de 6,5. La majorité des sols au Québec sont assez acides. Les paysagistes et les centres de jardinage offrent un service d'analyse de sols et peuvent déterminer la quantité de chaux requise pour ajuster le pH de votre sol.

ADRESSES	ADRESSES		ADRESSES		
	PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES	
Acton Vale	NR	NR	Mirabel	NR	X
Beloeil	NR	X	Mont St-Hilaire	NR	X
Bromont	NR	NR	Ottoburn Park	NR	X
Cowansville	X	NR	Pierrefonds	X	NR
Deux-Montagnes	NR	X	Pointe-Caldumet	NR	NR
Dollard-des-Ormes	X	NR	Roxboro	X	NR
Fitzmanning	NR	NR	Sorel	X	NR
Granby	NR	NR	St-Basile-le-Grand	NR	X
Grand-Pré	NR	X	St-Eustache	NR	X
Le Fier	X	NR	St-Jean-Baptiste	NR	X
Joliette	NR	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X	X
Kirkland	X	NR	St-Mathias	X	NR
Lac Beauport	NR	NR	St-Adèle	NR	NR
La Plaine	NR	NR	St-Anne-de-Bellevue	NR	X
La Prairie	NR	X	St-Catherine	X	NR
Laval	NR	NR	St-Genevieve	X	NR
Le Gardeur	NR	X	St-Martin-sur-le-Lac	NR	NR
L'Érable	X	NR	St-Madeleine	NR	X
Maskouche	NR	NR	Terrebonne	X	X
McMasterville	NR	X	Verdun	NR	NR

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

La Quotidienne à trois chiffres 458 à quatre chiffres 6910

LA MÉTÉO

Mardi 17 juin 1986
AUJOURD'HUI Min.: 8 Max.: 22
ENSOULEILÉ AVEC PASSAGES NUAGEUX
DEUX PLUS RÉCURRENTS EN MATINÉE

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	14	Ens. nuag.
Outaouais	8	22	Ens. nuag.
Laurentides	8	22	Ens. nuag.
Cantons de l'Est	12	20	Nuag. aver.
Mauricie	10	20	Ensoleil.
Québec	10	20	Ciel varia.
Lac-Saint-Jean	8	16	Nuag. aver.
Estrie	10	18	Nuag. aver.
Gaspésie	10	18	Nuag. aver.
Bas-Caraïbe	8	16	Ciel varia.
Sagoué	8	16	Avertes.

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston			N.-Orléans	
Buffalo			Pittsburgh	
Chicago			S. Francisco	
Dallas			Washington	
Los Angeles			New York	

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria			
Edmonton			
Regina			
Winnipeg			
Toronto			
Fredricton			
Halifax			
Charlottetown			
Saint-Jean			

GRÈVE

SUITE DE LA PAGE A 1

Les correspondants des agences de presse en poste en Afrique du Sud ont cependant tous pu rapporter que le mot d'ordre de grève générale d'hier a été bien suivi par la majorité noire.

Ainsi, par exemple, aux abords de Soweto, les axes routiers, généralement encombrés en début de matinée par les banlieusards noirs se rendant à leur travail, étaient étrangement vides hier matin. Tous les chauffeurs d'autobus de Johannesburg, de Pretoria, du Cap et de Durban ont refusé de se présenter au travail, et les trains quittant les cités noires étaient également pratiquement vides.

L'évêque anglican de Johannesburg, Mgr Desmond Tutu, qui a bravé les autorités en participant à une cérémonie religieuse commémorant le 16 juin 1976, a quant à lui déclaré dans son sermon que « la paix véritable, la stabilité et la sécurité

pour tous n'apparaîtront que lorsque l'apartheid disparaîtra ». L'apartheid est responsable de toute la violence, devait-il ajouter, tout en blâmant le gouvernement de chercher à obtenir la paix « grâce à un canon de fusil », c'est-à-dire par le décret de l'état d'urgence.

Par ailleurs, la femme du dirigeant d'opposition noir Nelson Mandela, Winnie, a déclaré hier qu'elle était de nouveau assignée partiellement à résidence et qu'elle n'était pas autorisée à s'adresser à la presse.

Des policiers sont venus chez elle pour lui annoncer ces restrictions à sa liberté de mouvement et de parole, décidées dans le cadre de l'état d'urgence décrété jeudi par le président P. W. Botha. « Je suis assignée chez moi entre 18 h et 8 h du matin pendant toute la durée de l'état d'urgence », a-t-elle dit. « On m'a aussi interdit de donner des interviews. »

Winnie Mandela est la fem-

me de Nelson Mandela, chef de l'ANC (Congrès national africain, principal mouvement d'opposition à l'apartheid qui est hors la loi), qui est emprisonné depuis plus de vingt ans.

Un peu partout dans le monde, on a condamné hier l'attitude de Pretoria et l'imposition de l'état d'urgence. Malcolm Fraser, ancien chef du gouvernement australien et président du comité des Sages du Commonwealth (créé pour tenter de trouver une solution pacifique au problème de l'apartheid), croit pour sa part, à la lumière des récents événements, que l'Afrique du Sud se dirige vers une longue et sanglante guerre civile qui pourrait conduire à un gouvernement noir pro-soviétique.

« Un gouvernement émergent d'une longue période de guerre civile et de guérilla devrait fidélité et obéissance à ses fournisseurs d'armes et nationaliserait tous les intérêts commerciaux étrangers », a déclaré hier M. Fraser.

« À moins que le gouvernement de Pretoria cède sous la contrainte de sanctions économiques internationales d'envergure et accepte de négocier avec la majorité noire, le conflit sud-africain risque de faire plusieurs centaines de milliers de victimes et de détruire le pays », poursuit-il.

M. Fraser se dit par ailleurs convaincu que, face à un risque d'éclatement du Commonwealth, la première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, finira par abandonner son opposition à des sanctions économiques contre le régime de Pretoria, de crainte de porter atteinte à l'unité du Commonwealth. « Je ne pense pas que Mme Thatcher tienne à passer à l'histoire comme celle qui aura entraîné le Commonwealth dans de gros ennuis, ou celle dont la politique aura anéanti les investissements et les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne en Afrique du Sud. »

Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE collaboration spéciale

17



IMAGE



STYLISATION



CARACTÈRE



ORDRE DES TRAITS

LE MATIN Le matin est représenté tout simplement par l'image du soleil paraissant au-dessus de l'horizon. L'horizon étant représenté par un simple trait. On se rend bien compte maintenant que l'écriture chinoise s'est élaborée à partir de l'observation directe de la réalité. Le caractère se prononce DAN. Demain, le caractère qui signifie: la sieste.

MALGRÉ L'ACCIDENT D'EDMONTON

La Ronde toujours aussi populaire

■ L'accident qui a fait trois morts et 19 blessés dans un manège du West Edmonton Mall, samedi soir, n'a pas empêché des centaines de Montréalais de continuer à chercher les émotions fortes dans les montagnes russes de La Ronde, a indiqué un officiel, hier.

ANDRÉ NOËL

Guy Tringle, directeur général de La Ronde, a ajouté que le Monstre, le Supermanège et le Boomerang ne présentent aucun risque. Il a quand même préféré retarder de trois heures l'ouverture du Supermanège dimanche pour des inspections supplémentaires.

« Je voulais savoir si le Supermanège était similaire au manège d'Edmonton, mais ce n'est pas le cas, a dit M. Tringle. Si ça avait été le cas, il serait encore fermé. »

Alors que les wagons du Mindbender roller-coaster d'Edmonton avaient seulement un essieu, le Supermanège et le Boomerang en ont deux. Les fabricants aussi ne sont pas les mêmes.

Quant au Monstre, la structure de bois le rend complètement différent des manèges bâtis en métal. Le bois a l'avantage d'amortir les chocs, mais interdit en revanche de précipiter les voitures sans dessus-dessous, dans des boucles à 360 degrés. Le plaisir vient des courbes imprévisibles et de la hauteur des pentes, avec des vitesses atteignant 65 km/h.

Les opérateurs du Monstre ont participé à sa conception et reconnaissent ainsi tout bruit suspect, a dit M. Tringle. Chaque matin, des inspecteurs parcourent les deux circuits en vérifiant tous les boulons, puis lançant des voitures sans passagers.

La Ronde n'a noté aucune diminution d'affluence due à l'accident d'Edmonton, a dit M. Tringle, mais il est possible qu'un certain nombre de visiteurs aient préféré assister au Grand-Prix sur le circuit Ville-neuve dimanche. Hier, la pluie a pu décourager les amateurs habitués.

L'Association montrealaise des activités récréatives et culturelles — qui gère La Ronde pour la ville de Montréal — ne subira par ailleurs aucune hausse d'assurances... pour la bonne raison que la ville ne s'assure pas, a indiqué M. Tringle.

Tout comme le gouvernement du Québec, la ville estime qu'il lui en coûte moins de payer les réclamations.

A Vancouver, le directeur des opérations du Playland, Fraser Greig, a indiqué que les coûts d'assurance pourraient augmenter dans tous les parcs d'amusement de l'Amérique du Nord. Là-bas non plus, l'accident n'a pas affecté l'achalandage.

A Edmonton, le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, a annoncé que le gouvernement provincial mènera une enquête complète.

L'accident a coûté la vie à David Guy Sager, 24 ans, de Calgary, à Anthony John Mandrusiak, 24 ans, d'Edmonton et à sa fiancée, Cindy Adele Sims, 21 ans, également d'Edmonton.

Depuis l'accident fatal, personne n'est admis à l'intérieur du parc d'attractions.



Bon nombre d'usagers, pourtant certains de pouvoir utiliser la toute nouvelle ligne de métro no 5, ont dû se résigner à attendre, comme d'habitude, l'autobus.

photo Pierre McCANN, LA PRESSE

La ligne de métro no 5 n'a fonctionné que... 18 minutes!

La conduite est dangereuse, soutiennent les opérateurs

■ La ligne de métro numéro 5, entre les stations De Castelnau et Saint-Michel, a fermée hier matin 18 minutes après avoir été inaugurée, à 5h48, lorsqu'un conducteur a stoppé son train à la station Jean-Talon.

ANDRÉ NOËL

Marcel Nault, opérateur de métro et délégué syndical, est descendu sur le quai en affirmant que la conduite était dangereuse.

La Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro conteste depuis vendredi la décision de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) d'affecter un seul opérateur sur les trains circulant dans la ligne 5.

Par mesure de sécurité, il y a toujours eu deux opérateurs sur chaque rame de métro dans les trois autres lignes, a indiqué hier le président de la fraternité, Jim Flynn.

Un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Raymond Allard, s'est rendu à la station Jean-Talon à 7h40.

Il a suggéré d'ajouter un agent d'accompagnement sur les trains de la ligne 5 en attendant une recommandation finale de la CSST, mais la STCUM a préféré fermer la ligne.

Un porte-parole de la société de transports, Claude Marier, a indiqué que la STCUM voulait attendre la décision de la CSST avant de rouvrir la ligne.

Les inspecteurs de la CSST ont étudié les documents remis par le syndicat et la STCUM pendant toute la journée et au cours de la soirée, a dit Tan Tai Huynh, inspecteur chef d'équipe, mais aucune décision n'avait été rendue au moment de mettre sous presse.

La fraternité, affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique, prétend dans un rapport rendu public vendredi que l'abolition du poste d'agent d'accompagnement augmente dangereusement les tâches du conducteur en cas d'évacuation.

« Si un incendie éclate entre deux stations, le conducteur se retrouve seul pour ouvrir les portes des voitures et évacuer les passagers, a expliqué M. Flynn. Il y a aussi un danger s'il a un malaise ou perd connaissance sans être accompagné. »

L'expérience prouve que la panique s'empare des passagers lorsqu'il y a des incendies, a-t-il ajouté.

M. Marier a cependant rétorqué qu'il n'y a aucun danger à laisser un conducteur seul sur la ligne 5. Il a souligné que, pour l'instant, les rames com-

prennent seulement trois voitures, alors qu'elles en comprennent six sur la ligne de Longueuil et neuf sur les deux autres.

« Les rames de la ligne 5 auront au maximum 400 passagers, alors qu'il peut y en avoir 1 400 sur les autres lignes », a-t-il dit.

Selon lui, la possibilité d'évacuation du conducteur ne pose pas non plus de graves dangers, un pilote automatique prenant immédiatement le relai en cas de défaillance humaine.

La présidente de la STCUM, Louise Roy, a déclaré vendredi que la Société étudiait la possibilité d'éliminer le poste d'agent d'accompagnement sur toutes les lignes. Le métro de Montréal, entré en opération il y a 20 ans, en 1966, est un des plus sûrs au monde et profite d'améliorations continues, a-t-elle assuré.

Certains metros récents, comme celui de Lille en France, roulent sans aucun conducteur.

La STCUM prévoit que la ligne 5 fonctionnera de façon réduite cette année, en fermant à 19h30. M. Marier a indiqué que le service pourrait être augmenté quand le tronçon sera complété avec l'ouverture de six stations à l'ouest de la station De Castelnau en 1987.

AVENIR POLITIQUE

Drapeau reporte sa décision d'une semaine

■ Dans un communiqué émis à l'occasion du Sommet économique de Montréal, le maire Jean Drapeau a révélé hier soir qu'il rendra publique à la fin de juin sa décision quant à son avenir politique.

« Les responsables de certains médias m'ont recommandé d'éviter d'éviter si possible de provoquer un surplus de nouvelles et de commentaires d'ordre municipal. Dans le but de faciliter le travail de chacun, et de ne pas distraire l'attention des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs des travaux du sommet, je rendrai donc publique à la fin de ce mois de juin ma déclaration relative à ma carrière politique », écrit le maire Drapeau.

Avant sa déclaration d'hier, le maire avait promis d'annoncer avant samedi, le 21 juin, dernier jour du printemps, s'il allait poser sa candidature à la mairie lors des élections de novembre prochain, ou s'il allait prendre sa retraite de la vie politique.

Mais à mesure qu'approche l'échéance du nouveau délai que s'est fixé le maire les paris montent, dans les milieux intéressés, en faveur de l'une ou l'autre option. Comme si chacun devenait de plus en plus sûr de sa propre impression.

Mais les paris sur le « cheval de tête », M. Drapeau, n'empêchent pas de miser aussi sur le « favori », M. Yvon Lamarre.

Sera-t-il ou non successeur de M. Drapeau, si ce dernier prenait sa retraite? Reviendra-t-il à la vie politique pour un autre mandat, avec ou sans la présence de M. Drapeau?

Certaines des interventions de M. Lamarre, ces derniers temps, ressemblent à des bilans de l'oeuvre accomplie. Comme s'il se préparait à tourner la page. Mais là encore, rien n'est encore joué.

Et l'un des conseillers municipaux qu'on dit proche de lui, M. Yves Maignan, de Pointe Saint-Charles, a déjà annoncé qu'il quitte la politique après 16 ans comme conseiller. Est-ce dire qu'il connaît déjà la décision de son ami Lamarre? Que cette décision l'aurait influencé?

En attendant, le Parti civique de Montréal, le parti du maire, doit annoncer officiellement, demain, ses candidats dans les neuf districts de l'ouest de la ville. Il s'agit du château-fort de l'opposition puisque les conseillers du RCM y détiennent sept des neuf sièges. Un autre district est représenté par le conseiller Sam Berliner, passé récemment au Parti civique (il était indépendant auparavant), et le dernier par un conseiller indépendant.

Et le maire devrait être très présent au Sommet économique de Montréal qui commence aujourd'hui.

LOI 101

Sept entreprises mises à l'amende

■ Une société de transport de la métropole a été condamnée hier par le juge de paix Michel Breton à payer une amende de \$500 pour avoir omis de rédiger des formulaires de demande d'emploi en français.

JOYCE NAPIER

Taggart Service Ltd, située sur la Trans-canadienne, ainsi que quatre autres entreprises, ont plaidé coupable hier à des accusations portées par le gouvernement libéral en vertu de la loi 101.

Taggart, qui avait déjà été condamnée à payer une amende de \$50 en février 1985 pour la même infraction, est une des 20 sociétés de la métropole qui ne se seraient pas conformées à la Charte de la langue française et qui font maintenant l'objet de poursuites.

Cinq sociétés ont plaidé coupable hier à des infractions à la loi 101 et ont été condamnées à payer des amendes. Deux établissements commerciaux de la métropole, qui ne se sont pas présentés devant le juge Breton, ont été condamnés « in absentia » et huit autres ont plaidé non coupable indiquant ainsi qu'ils avaient l'intention de contester ces accusations.

Me François Drolet, procureur de l'Office de la protection de la langue française, a confirmé hier que cinq autres entreprises seront traduites devant le tribunal d'ici à une semaine pour avoir violé la Charte de la langue française.

« C'est la première série de poursuites intentées par le gouvernement libéral, a-t-il dit. Nous avons été saisi de 20 dossiers au mois de mars. Il se peut qu'il y en ait en tout 50. »

Les quatre autres sociétés qui ont plaidé coupable hier et ont été condamnées à payer des amendes sont:

■ Perfect Cleaners, située au 5150 avenue du Parc, qui s'est reconnue coupable d'avoir affiché des pancartes unilingues anglaises et qui a été condamnée à verser une amende de \$100;

■ la Corporation Hôtellerie Nord-Américaine, qui fait affaire sous le nom de Motel Métropole, a été condamnée à payer une amende de \$50 pour avoir elle aussi affiché des enseignes unilingues anglaises;

■ une clinique vétérinaire de Dollard-des-Ormeaux, le Blue Cross Animal Hospital, située au 265 de la rue St-Jean, a été condamnée à payer deux amendes de \$200 chacune pour avoir un nom unilingue anglais et pour avoir placardé des affiches unilingues anglaises. Le Dr Paul Poetschke, propriétaire de la clinique, a dit hier au tribunal hier qu'il estimait que la loi 101 était ridicule. Plus tard, il a dit aux journalistes qu'il n'avait aucune intention de s'y conformer;

■ Power Press Inc, située au 8455 boulevard Decarie, a été condamnée à payer deux amendes de \$50 chacune pour avoir une raison sociale anglaise et pour avoir affiché les mots « machine tools » sur une façade de l'établissement.

Deux autres commerçants, qui ne se sont pas présentés devant le juge Breton, ont été condamnés à des amendes de \$50 chacune. Il s'agit du restaurant chinois Deer Garden, situé au 1162 boulevard St-Laurent, qui a une raison sociale anglaise, et Empire Video Centennial Enr., située au 3389 boulevard des Sources à Pointe-Claire.

Huit autres petites entreprises, dont un fabricant d'isolant, un commerçant de machines à coudre, une charcuterie, un magasin de souvenirs, et une usine de vêtements pour enfants, ont plaidé non coupable à de semblables infractions à la loi 101 et subiront des procès aux mois d'août et septembre.

LE SEUL SURVIVANT DE LA TRAGÉDIE DE PIERREFONDS

« C'est un miracle », dit la soeur de Phillip Rainbow

■ « C'est un miracle! », confie avec émotion la soeur de Phillip Rainbow, seul survivant de la tragédie ferroviaire de Pierrefonds qui a fait quatre morts. Elle ne connaît pas encore la cause de cet horrible drame. Tout ce qui compte, c'est que son frère soit encore en vie.

ANDRÉ CÉDILOT

À peine sorti de la salle d'opération, Phillip Rainbow s'inquiétait du sort de ses quatre meilleurs amis. Sa famille n'osait pas lui révéler la terrible vérité. « A demi-conscient, il ne cessait de balbutier le nom de Marc Larue, celui qu'il affectionnait le plus. Pauvre lui, quel choc il aura... »

explique l'adolescente, bouleversée, qui refuse d'être identifiée.

Bien qu'il ait des côtes fracturées et qu'on lui ait enlevé la ratte, Phillip est hors de danger. Les policiers pensaient même l'interroger hier ou, au plus tard, aujourd'hui. On espère qu'il pourra fournir des éclaircissements sur les circonstances de cet accident survenu vendredi soir, au passage à niveau de la rue Sunnybrooke.

On se demande si la tragédie est due à une imprudence du conducteur ou à un mauvais tour de jeunes qui auraient levé la barrière juste avant l'arrivée du train. La soeur de Phillip Rainbow ne croit pas que le groupe était ivre ou drogué. Elle risque simplement: « Ils étaient peut-être un peu pressés, comme le sont tous les adolescents... »

Le groupe, affirme-t-elle, allait assister au deuxième festival international de feux d'artifice. Ils devaient aussi participer à un « party ».

Les cinq adolescents se fréquentaient assidûment depuis au moins cinq ans. Phillip Rainbow était particulièrement proche de Marc Larue, 17 ans, qui a grandi dans la maison située en face de la sienne, rue Anselme-Lavigne, à Dollard-des-Ormeaux. La famille Larue habite maintenant l'Île-des-Sœurs. Marc étudiait au collège de Rigaud.

Phillip avait pour sa part abandonné les études il y a un an afin de travailler dans une chaîne de restaurants. Il voulait s'inscrire à des cours de sauvetage (second chance program), en septembre prochain. Selon sa soeur, Phillip et ses amis vivaient normalement leur adolescence. « Ils

étaient tous très brillants et ils savaient ce qu'ils voulaient. C'est tout ce que je peux dire... », avance-t-elle, sans plus d'explications.

Les trois autres victimes sont le conducteur, Seboub Bardakgian, 19 ans, James Gadzole, 18 ans, et son amie Sylvie Martin, 17 ans. « La jeune fille avait mis les pieds ici pour la première fois quelques heures avant l'accident. Mon père l'avait rencontrée », affirme la soeur de Phillip Rainbow.

Bien qu'il n'ait pas encore tous les rapports en mains — il attend notamment les résultats d'expertises toxicologiques — le coroner Michel Larose entend réclamer la tenue d'une enquête publique afin d'établir la cause exacte de cette horrible tragédie.

« C'est une fête en mouvement. C'est une fête, le coeur au vent! »

SOYEZ DE LA FÊTE!

HIER**Le silence régnait sur la plupart des chantiers de construction**

■ Sur la majorité des chantiers de construction, hier, le silence n'était troublé que par le vent et les cris d'oiseaux. Un silence éloquent.

La première (et dernière) journée de grève générale s'est déroulée dans le calme. A Montréal, 95 p. cent des chantiers ont été paralysés. La plupart des entrepreneurs sont restés sagement chez eux, évitant toute provocation. Selon M. Yves Despres, l'un des responsables de l'organisation de la grève, il n'y a eu aucune violence, seulement de menues anicroches. « On est plutôt satisfaits. »

Seuls quelques petits chantiers résidentiels sont restés ouverts, regroupant ici et là de deux à six ouvriers. Surintendant de l'un de ces chantiers, Michel X, 30 ans, ne semblait nullement nerveux, hier midi. « Tant qu'on travaille en-dedans, il n'y a pas de problème. Personne ne le sait. J'ai une famille à faire vivre. »

Autour de lui, deux ou trois employés exécutaient des travaux de rénovation : peinture, plâtrage, etc. « Si l'équipe volante s'amène, je m'en vais », confiait l'un d'eux, plus inquiet. « Ils ont besoin d'être nombreux », s'empressait d'ajouter son compagnon.

« La grève, c'est ridicule! Ça n'apporte jamais rien », rouspétaient-ils en chœur. Mais leur opinion ne pèse pas très fort dans la balance syndicale, si l'on en juge par les résultats de cette première journée de grève.

En parlant de ces cas isolés, M. Despres explique : « Peut-on parler de chantier quand il n'y a que deux ou trois travailleurs? Nos équipes volantes ne grimpent pas au 18^e étage d'un condominium pour aller voir ce qui se passe. L'important c'est que la grève est respectée dans son ensemble. »



Les ouvriers devraient être au poste ce matin, à la suite de la loi spéciale.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Légère augmentation des pensions et allocations versées par Ottawa

■ OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Santé a annoncé, hier, les ajustements trimestriels (selon l'indice des prix à la consommation) aux pensions de vieillesse, aux suppléments de revenus garantis et aux allocations de conjoints.

Dès juillet, la pension de vieillesse, versée à tous les Canadiens de 65 ans et plus, passera de \$288,34 par mois à \$291,51.

Le supplément maximal de revenus garantis pour les personnes seules de 65 ans et plus sera de \$346,45, au lieu de \$342,68, et le supplément maximal pour les personnes mariées sera de \$225,63 par conjoint, au lieu de \$223,18.

L'allocation au conjoint maximale pour les veufs et veuves de 60 à 65 ans va monter de \$564,74 à \$570,95 et l'allocation à la personne mariée au bénéficiaire du supplément de revenus garantis va passer de \$511,52 à \$517,14.

Le naufrage de l'Albatros aurait pu être plus meurtrier

■ CARLETON (PC) — Il s'en est fallu de peu pour que le naufrage du voilier l'Albatros, qui a fait un mort dimanche après-midi dans la baie des Chaleurs, ne fasse plus de victimes. Les quatre rescapés ont séjourné six heures dans une eau dont la température ne dépassait pas les 10 degrés Celsius.

Selon M. Andre Hovington, du centre de sauvetage maritime, l'espérance de survie dans de telles conditions se situe entre quatre et six heures. La petite Donna Ouellet, 8 ans, de Carleton, a été trouvée morte dans les bras de sa mère au moment du sauvetage, vers 20h 30 dimanche.

« Elle est probablement morte d'hypothermie », a déclaré l'officier de la garde côtière canadienne.

Cinq personnes se trouvaient à bord du voilier au moment du naufrage. Le propriétaire du bateau et cure de Carleton, M. Devilda Leblanc, M. Viateur Ouellet, son épouse Jacqueline ainsi que leur fils de 10 ans, Ivanoe, ont survécu en s'agrippant à la coque de l'embarcation de sept mètres.

L'équipage de l'Albatros avait quitté la marina de Carleton tôt dimanche pour une excursion dans le secteur de l'île aux Hérons. Vers les 15h, une violente bourrasque forçait le cure Leblanc à mettre le moteur du voilier en marche. Selon le directeur de la marina, M. Raymond Deslaurier, un câble se serait emmêlé à l'hélice, ce qui aurait entraîné la perte de contrôle du navire.

Touchez-le!

Subaru Montréal vous offre le coupé sport Subaru XT à un prix tellement bas que vous devez venir voir — et même toucher — pour y croire.

Inutile de chercher un prix sur cette annonce ou de nous téléphoner. De toute façon vous n'en croirez ni vos yeux ni vos oreilles. Et tous nos autres modèles sont aussi offerts à prix d'aubaine.

Venez donc sur place toucher à cette offre magnifique. Idéalement située, Subaru Montréal est d'un accès tellement facile. Venez vite mettre la main, à prix d'aubaine, sur votre coupé sport Subaru XT.

SUBARU MONTRÉAL
3900, Jean-Talon Ouest
(ouest de Côte-des-Neiges)
737-4441

B O W R I N G

Solde
des chaleurs de l'été

MOITIÉ PRIX
Classeur de recettes en cuivre
Classeur de recettes en cuivre étincelant orné d'un ananas en laiton. Laqué pour conserver le lustre.
Prix sug. 20,00
SOLDE 10⁰⁰

MOITIÉ PRIX
Beurrier et couvercle en cuivre
Beurrier et couvercle de 7 po de diamètre en cuivre laqué orné d'un ananas en laiton.
Prix sug. 18,50
SOLDE 9²⁵

MOITIÉ PRIX
Cocotte chat dormant
Cocotte et couvercle en terre cuite à motif d'osier tressé ornés d'un chat dormant. Peut s'utiliser dans un four à micro-ondes et se laver au lave-vaisselle.
Prix sug. 15,00
SOLDE 7⁵⁰

MOITIÉ PRIX
Sucrier et pot à crème "Canetons"
Egayez votre table avec la collection "Canetons".
Prix sug. 14,00
SOLDE 7⁰⁰

MOITIÉ PRIX
Salière et poivrière "Canetons"
Un complément sans pareil qui enjolivera votre table!
Prix sug. 8,50
SOLDE 4²⁵

MOITIÉ PRIX
Ensemble 3 pièces en métal motif de fraises
Ajoutez une touche de fraîcheur à votre cuisine avec cet ensemble 3 pièces en métal motif de fraises. Contenants de rangement décoratifs avec motif de fraises.
Prix sug. 18,50
SOLDE 9²⁵

MOITIÉ PRIX
Théière motif de fraises
Servez du thé savoureux à vos invités dans cette jolie théière en émail de porcelaine ornée d'un motif de fraises.
Prix sug. 31,00
SOLDE 15⁵⁰

**BOWRING***Bowring a de quoi satisfaire tous et chacun*

MONTRÉAL
Place Bonaventure
MONTRÉAL
Mail Cavendish
5800 boul. Cavendish

MONTRÉAL
Les Terrasses
705 ouest rue Ste-Catherine
POINTE CLAIRE
Centre d'Achat Fairview
6815 route Transcanadienne

VILLE D'ANJOU
Les Galeries d'Anjou
Jean-Fabon & Boul. les Galeries d'Anjou
LAVAL
Centre Laval
1600 Boul. le Corbusier

LAVAL
Le Carrefour Laval
Routes 440 & 15
VILLE ST. LAURENT
Place Vertu
3131 Cote Vertu

ST. BRUNO DE MONTARVILLE
Promenades
St. Bruno
118 Boul. de Promenades

Sommet économique: le Bureau de commerce espère la mise sur pied de mécanismes de consultation

■ A la veille du Sommet économique de Montréal qui commence ce matin, le Bureau de commerce (Board of Trade) insistait hier sur l'importance d'assurer un « suivi » à ces assises, particulièrement en terme de consultation et de participation.

MARIANE FAVREAU

C'est qu'à la suite de cette vaste entreprise de concertation qu'est le Sommet économique, rien ne sera plus pareil dans le ciel de Montréal, croit-on. Les attentes et les espoirs de participation qu'il aura suscités devront forcément se traduire en mécanismes permettant aux intéressés de donner leur point de vue sur des décisions qui les touchent.

C'est ce qu'expliquaient hier Mme Manon Vennat, présidente du Bureau de Commerce (BCM), et ses collègues responsables des secteurs d'intérêt (commerce, habitation, industrie, centre-ville) qui seront discutés pendant les trois jours du Sommet. « Il faut s'assurer qu'on sort du Sommet avec des mécanismes de concertation et de consultation, explique-t-elle. Et le Sommet n'est que le début de l'exercice, nous allons poursuivre après.

C'est d'ailleurs une des priorités du Bureau de Commerce.

Les expériences antérieures de consultation (sur l'aménagement de l'avenue McGill, dans l'affaire Cadillac-Fairview, et sur le Vieux-Port) sont d'ailleurs citées comme des exemples positifs pour en arriver collectivement à la solution de problèmes.

Déjà, croit le Bureau de Commerce, le Sommet permettra une concertation sur des sujets qui n'exigeront pas de mécanismes importants pour leur mise en place: la préservation du mont Royal contre toute commercialisation, par exemple, ou la levée du moratoire sur la conversion des logements locatifs en condominiums. Encore que, dans ce second exemple, les conditions de la levée puissent nécessiter beaucoup d'ajustements.

Par ailleurs, le Bureau met en garde contre la constitution de trop nombreux comités, aux structures permanentes et lourdes. Si on juge la consultation permanente essentielle, on demande de limiter le nombre.

Pour le Bureau de Commerce, explique M. James Mauldin, les thèmes du congrès sont interdépendants et tout aussi importants les uns que les autres. Le schéma d'aménagement du centre-ville peut certes avoir un effet multiplicateur sur l'économie de la ville, comme le croit M. David Powell, mais l'industrie, le commerce et l'habitation (les autres thèmes du Sommet) sont aussi des pierres d'assise pour le développement de Montréal jusqu'en l'an 2000.

Pour ce qui est de l'industrie, le Bureau de Commerce estime que Montréal devrait se donner le mandat de développer les industries où elle jouit d'un avantage comparé. Comme les communications, le transport et l'expertise (les connaissances, la matière grise, quoi).

En ce qui touche le commerce, le BCM de Montréal fait plusieurs propositions concrètes notamment sur le stationnement, la création de toilettes publiques, la concertation avec les marchands lors de tournage de film (sans préavis, des marchands ont dû fermer leur commerce pendant six semaines durant le tournage de *Hold-up*).

L'un des partenaires importants du Sommet économique de Montréal (qui se poursuit jusqu'à jeudi après-midi), le Bureau de Commerce représente 2 600 entreprises et 6 000 délégués.

Plus d'une centaine d'autres organismes participent au Sommet organisé par Montréal, une première.

SURPLUS BUDGÉTAIRE DE \$4,1 MILLIONS Le maire Lefebvre parle d'une baisse probable du taux de la taxe à Laval

■ Le taux de taxation (par \$100 d'évaluation) ne dépassera pas \$2,30 à Laval en 1987, et pourrait même être réduit.

Le maire Claude Lefebvre a fait cette affirmation, hier, alors qu'il révélait que sa municipalité avait enregistré un surplus de \$4 158 388 pour l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre dernier.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Oui, je peux dire aujourd'hui que le présent taux de \$2,30 sera le même l'an prochain, je peux même ajouter que si jamais le rôle d'évaluation connaissait une hausse de plus de 4,5 p. cent (taux prévu de la hausse du coût de la vie), le taux de taxation présentement en vigueur baisserait en conséquence », a précisé le maire de la deuxième ville du Québec.

Pour ce qui est de l'excédent des revenus sur les dépenses de

la dernière année fiscale, le maire Lefebvre a souligné qu'il était digne de « stabilité ». En 1984, le surplus avait été de \$8,7 millions.

L'excédent de 1985 sera versé au budget de 1987.

Dans le rapport du vérificateur Régent Watier, comptable agréé de l'étude Maheu Noiseux, il est mentionné dans la colonne des recettes que la perception de la taxe foncière générale a rapporté 1,85 p. cent de plus, soit \$66 556 155, comparativement aux prévisions qui étaient de \$65 035 700.

Au total, les recettes de la municipalité ont été de \$220 511 173, tandis que les dépenses se sont chiffrées à \$216 352 885. Dénéigement: \$1 million de plus s.t.

Le surplus aurait probablement été plus élevé si une somme \$1 million n'avait pas été ajoutée au budget du déneigement.

En 1985, la dette obligataire

nette de Laval a été de \$372 872, ce qui représente \$1,31 par citoyen. Au cours de l'année qui a pris fin le 31 décembre, la population lavalloise était de 282 900. En 1984, avec une population de 278 220, elle avait été de \$310 764.

Lors de sa rencontre avec la presse, M. Lefebvre a aussi souligné que Laval faisait face à des contestations du rôle d'évaluation pour un milliard de dollars. Les dernières contestations remontent en 1976.

Le rapport financier 1985 de Laval a été présenté au conseil municipal en soirée lors d'une assemblée extraordinaire.

Le maire a profité de l'occasion pour annoncer qu'un comité spécial sera créé afin d'éplucher le rapport. Tous les directeurs de services seront appelés à venir expliquer le pourquoi de leurs dépenses, on profitera de l'occasion pour jeter un regard sur les besoins de ces hauts fonctionnaires en prévision du budget 87.



La gagnante du premier prix, Françoise Côté, et le maire de Laval, Claude Lefebvre. photo Jean GOUPIE, LA PRESSE

■ C'est une résidente de Saint-Charles-sur-Richelieu qui s'est vue attribuer, hier, le premier prix de la première Biennale internationale d'email de Laval. L'oeuvre de Françoise Côté a été primée parmi 727 pièces provenant de 33 pays.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Grace à la réalisation de son oeuvre intitulée: « Les aimez-vous mes bottines? », Mme Côté s'est méritée la somme de \$3 000 remise par le maire Claude Lefebvre. Le deuxième prix, celui du gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, avec un montant de \$2 000, est allé Barbara Reuter, d'Allemagne de l'Ouest, pour une pièce identifiée « Picture ». Le troisième prix du jury a été décerné à Francisco Porras, du Venezuela, pour « Composition ». Il a reçu \$1 000 du président de cette biennale, M. Paul-Émile Légare.

BIENNALE INTERNATIONALE D'EMAIL DE LAVAL Le premier prix à Françoise Côté

Sur les 727 oeuvres présentées au jury, 190 provenant de 22 pays ont été retenues. Elles seront en montre à la Maison des arts de Laval du 27 juin au 7 septembre. Douze pièces provenant d'artistes du Québec ont été choisies, aucune n'est de Laval.

Cette exposition est sous la présidence d'honneur de Mme Lise Bacon, vice-première ministre et responsable du portefeuille des Affaires culturelles. Mme Bacon est députée de Chomedey.

Pas la première fois La gagnante du premier prix

n'en est pas à sa première exposition. En 1980, elle a remporté le prix de la Chambre de commerce de Limoges à l'occasion de la Cinquième biennale de l'art de l'email.

Mme Côté est un peintre et céramiste formée à l'école des Arts appliqués et à l'école des Beaux-Arts de Montréal, de même qu'à l'Université Laval. Elle a toujours préféré l'email à tous les autres matériaux.

La Maison des arts de Laval est située au 1395, boulevard de la Concorde, plus précisément à l'extrémité sud-est du stationnement du cégep Montmorency.

PARTI CIVIQUE DE LONGUEUIL Claude Jollet fera face au maire sortant Jacques Finet

■ Claude Jollet, 40 ans, surintendant des télécommunications à Environnement Cana-

PIERRE BELLEMARE

da, dirigera la barque du Parti civique de Longueuil, aux prochaines élections municipales du 2 novembre prochain.

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement. Rapid Finance Co. Ltd. 342-4488

RÉDUCTEUR DE VITESSE

1326, rue Notre-Dame ouest 5759, rue Hochelaga 6909, rue Jarry est 1918, boul. des Laurentides 805, boul. Ste-Foy (Long.) 120-A Ste-Croix, St-Laurent (coin Philippe) Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

VOYAGÉS TRAVELAIDE LES PLUS BEAUX VOYAGÉS AUX MEILLEURS PRIX



Claude Jollet

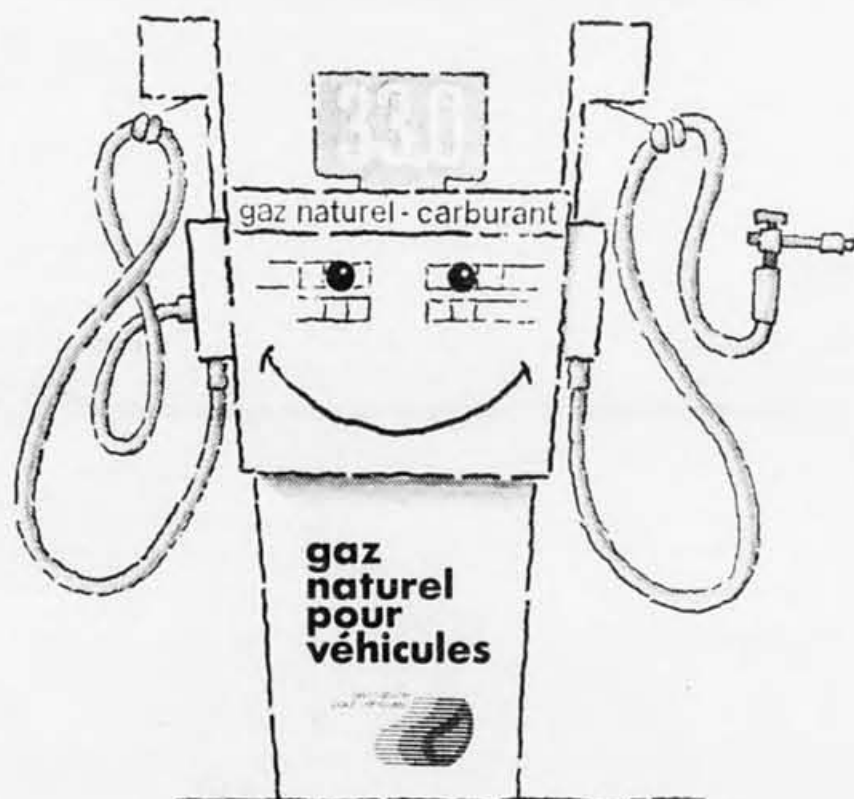
caractéristiques et avantages qu'on nous a vantés avant de l'acheter. La encore, l'écoute du consommateur est essentielle ».

En 1982, M. Jollet a assumé la présidence du mouvement « Gros bon sens », qui réunissait alors 700 bénévoles, dotés du mandat de contrer les vols à domicile et les actes de vandalisme partout sur le territoire de Longueuil.

Ce programme de prévention existe encore, sauf que M. Jollet « déplore qu'on l'ait laissé à l'abandon, sans soutien ni encadrement, contrairement à ce que le maire Finet avait promis lors de sa campagne électorale, il y a quatre ans ».

Actuellement, le conseil est composé de quinze conseillers du Parti municipal, plus le maire Finet, tandis que l'opposition est assurée par quatre élus du PC.

LA POMPE À 33¢ LE LITRE*



Le meilleur allié de ceux qui font du chemin

Vous roulez plus de 25 000 kilomètres par année?

Faites le plein d'économie. Des milliers d'automobilistes québécois - et propriétaires de flottes de véhicules - ont déjà fait la preuve: le gaz naturel pour véhicules permet des économies substantielles à chaque plein de carburant.

Faites le calcul. Mais les avantages ne s'arrêtent pas à la Pompe-à-33¢!

Le gaz naturel pour véhicules: plein d'avantages

Réduction des frais d'entretien

Le gaz naturel est une énergie de pointe. Une énergie propre. Parce que sa combustion se fait efficacement, vous espacez les mises au point et les changements d'huile et de bougies. Vous réalisez donc des économies substantielles sur les frais d'entretien. Les témoignages d'utilisateurs le confirment: de 4 à 5 fois moins de visites à la baie de service!

Adaptation simple et rapide

Adapter votre véhicule au gaz naturel ne nécessite aucune modification du moteur. L'installation est simple: seules quelques pièces d'appoint sont ajoutées. Vous n'avez qu'à prendre rendez-vous à l'un de nos 23 centres d'adaptation au Québec... et le tour est joué.

Gaz naturel ou essence: double autonomie

Contrairement à la plupart des véhicules convertis au propane, un véhicule adapté au gaz naturel peut aussi rouler à l'essence. À volonté! Vous n'avez qu'à actionner un bouton de commande installé sur le tableau de bord. Double source d'énergie: double autonomie.

Silencieux

Contrairement à un véhicule fonctionnant au diesel, un véhicule adapté au gaz naturel rouille silencieusement. Pas de bruit évanouissant.

Compatible avec les véhicules à essence conventionnelle

La grande majorité des véhicules peuvent être adaptés au gaz naturel. Peu importe l'âge ou le modèle. En tout temps. Vos économies peuvent commencer à s'accumuler dès aujourd'hui, que vous possédiez un véhicule de 4, 6 ou 8 cylindres.

Transférable à volonté

Lorsque vous changez de voiture ou camion, vous pouvez transférer les réservoirs de gaz naturel d'un véhicule à l'autre. Votre investissement peut donc vous rapporter pour des années et des années.

Combien?

Vous pouvez faire adapter votre véhicule pour aussi peu que 299 \$ en profitant des subventions de Gaz Métropolitain, du gouvernement fédéral ainsi que du plan de location-vente des réservoirs.

Adaptation standard incluant 2 réservoirs. La subvention fédérale de 500 \$ vous est versée dans un délai de 6 à 8 semaines.



Région de Montréal

Un réseau grandissant

Vous retrouverez la Pompe-à-33¢ à plusieurs enseignes: GULF, ULTRAMAR, ESSO, SHELL, selon le réseau de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rouyn-Noranda ou Chicoutimi. Dans la seule région du Québec métropolitain, on compte déjà près d'une vingtaine de postes de ravitaillement stratégiquement situés sur les artères principales.

Renseignez-vous à la source

Communiquez dès aujourd'hui avec le Centre de renseignements de Gaz Métropolitain. Nous répondrons à vos questions et, au besoin, nous vous mettrons en contact avec un centre d'adaptation autorisé. Vous pourrez vous y informer à loisir et discuter économies et technologie avec nos spécialistes.

À Montréal, composez le (514) 598-3333 Centre de renseignements de Gaz Métropolitain

Québec (418) 842-8454 Sherbrooke (819) 563-3771 Trois-Rivières (819) 376-4848 Chicoutimi (418) 696-1651 Rouyn-Noranda (819) 797-2111



Le gaz naturel pour véhicules: le carburant économique



* Le gaz naturel pour véhicules est vendu à la pompe au kilogramme. La comparaison avec l'essence est établie sur une base de litres équivalents approximatifs.

Maximum n'est plus

(PC) — Le quatrième numéro du mensuel de loisirs et de consommation *Maximum*, dont les textes étaient déjà écrits, ne sera pas imprimé. Le groupe de presse qui publie également *Croc* a préféré arrêter les frais après des pertes d'environ \$750 000.

L'éditeur Jacques Hurtubise a indiqué lundi que le dernier numéro (celui de mars) s'était vendu à quelque 15 000 exemplaires; il avait été tiré à 60 000. Le premier numéro, en mars, avait été imprimé à 75 000 exemplaires et 17 000 s'étaient vendus.

« Le magazine n'a pas atteint ses objectifs en termes de vente aux kiosques et de vente de publicité. A un moment donné, ça ne valait plus le coup », a dit M. Hurtubise.

Offrez-vous
un beau cadeau:
le week-end de la
Confédération à Québec

à 79\$*



Sur les Champs-Élysées
de Québec

Le week-end de la Confédération à Québec... la ville n'a pas sommeil. Ça bouge partout. Partout autour de l'hôtel Loews Le Concorde. Sur les Plaines d'Abraham. Dans les 32 bars et restaurants situés à quelques pas sur Grande-Allée. Dans les rues du Vieux-Québec, tout près. A l'hôtel, il en est de même. Le Cabaret Dancing. Le restaurant L'Astral. Partout on a envie de chanter. Vive la vie! Vive la compagnie! Venez chanter avec nous. Pour réserver, composez, sans frais, le 1-463-5256.

LOEWS Le Concorde
HOTEL SUR GRANDE-ALLÉE
Vive la vie! Vive la Compagnie!



Quelques-uns des accusés se rendant à la cour.

photo Presse Canadienne

EN PRISON JUSQU'À JEUDI Sept sikhs accusés de vouloir faire sauter le parlement indien

HAMILTON (PC) — Six sikhs ont comparu en Cour provinciale, hier, sous l'accusation d'avoir conspiré pour faire exploser les édifices du parlement de l'Inde, pour kidnapper l'enfant d'un député indien afin de l'obliger à les aider dans leurs projets, pour faire dérailler un train et pour faire sauter une raffinerie de pétrole.

Un septième sikh, arrêté en même temps que les autres au cours du week-end, devait comparaître en cour aujourd'hui, sous les mêmes inculpations.

Des sept sikhs, cinq demeurent en Ontario et les deux autres en Colombie-Britannique.

Les accusés devront demeurer en prison en attendant l'enquête sur cautionnement, qui aura lieu jeudi.

Les sept sikhs sont membres de l'organisation militante Babbar Khalsa, qui réclame la formation d'un Etat sikh indépendant au Pendjab. La conspiration se serait produite, selon l'accusation, entre le 1er septembre 1985 et le 14 juin 1986.

Les deux sikhs de la Colombie-Britannique sont Ajaib Singh Bagri, de Kamloops, et Hardev Singh Parmar, 42 ans, de Burnaby. De l'Ontario: Rampal Singh Dhillon, 27 ans, de Brampton, et Tejinder Singh Kaloe, 35 ans, Sadhu Singh Thiara, 44 ans, Surmukh Singh Lalhaian, 32 ans, et Daljit Singh Deol, 27 ans, tous de Hamilton.

Table d'écoute

En demandant de remettre à plus tard l'enquête sur caution-

nement, l'avocat de la Couronne, Me Dean Paquette, a expliqué au juge Edwin Fairbanks qu'il lui fallait du temps, notamment pour prendre connaissance d'enregistrements de conversations téléphoniques.

L'accusation précise que le complot englobe un homme de Hollande et trois autres de l'Inde.

L'un des avocats de la défense, Me Neil Jones, s'est opposé, mais sans succès, à la remise de l'enquête sur cautionnement.

A l'occasion de la comparution, les policiers ont renforcé les mesures de sécurité, faisant passer tous les spectateurs au détecteur de métal et obligeant évidemment les sikhs à se départir de leur dague avant de pénétrer dans l'enceinte du tribunal.

Neuf sikhs auraient été arrêtés en Inde pour avoir été en contact avec les sept appréhendés au Canada.

Parmi les neuf arrêtés en Inde, on mentionne Balbir Singh et Avtar Singh.

C'est la police canadienne qui aurait donné l'alerte en Inde, précisant que le noyau de la conspiration se trouvait à Jalandhar, au Pendjab.

Le journal torontois *Globe and Mail* a dit avoir appris que trois des accusés de Hamilton, partis en avion vers l'Inde au cours du week-end, auraient été interceptés par la police britannique dans une escale à Londres et renvoyés vers Toronto, où ils ont été arrêtés.

Air conditionné

GRATUIT

ou 1000,00\$ de rabais

12 987\$*
STANZA E



NISSAN STANZA E 1987 EQUIPEMENT STANDARD

- Glaces teintées
- Deux rétroviseurs extérieurs à commande électrique
- Essuie-glace/lave-glace à trois régimes
- Moulures latérales de carrosserie
- Dégivreur de lunette arrière électrique avec minuterie
- Servotrain, servodirection
- Pneus radiaux P. 185/70 R14 centrés d'acier
- Double compteur journalier
- Montre analogique
- Témoins lumineux
- Sièges avant à dossier bas inclinable avec appuie-tête réglables
- Moquette à poils ras
- Téléouverture: coffre/volet de réservoir à carburant
- Miroir au pare-soleil de droite

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

MOTEUR: 4 cylindres ACT de 2 litres, injection électronique de carburant contrôlée par ordinateur.

14 286\$*
MULTI



Sur les STANZA 1987 et MULTI 1986

Venez rencontrer l'un des PROS NISSAN pour profiter de cette offre extraordinaire sur nos STANZA 1987 et MULTI 1986.

Cette offre se termine

le 4 juillet 1986

chez les PROS NISSAN du grand Montréal.

*Taxes, transport et préparation, en sus.



*Un choix
brillant!*



Procurez-vous le Programme Sécuritaire Prolongé - PSP une garantie supplémentaire sur votre véhicule.



LES 17 CONCESSIONNAIRES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

AUTOMOBILES ALEXANDER INC.
SAINT-LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gascon 477-1444

AUTO GOUVERNEUR INC.
LAVAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650

GARAGE DUMOULIN LTÉE
Saint-François, LAVAL
8715, boul. Lévesque 665-7450

GARAGE MODELAUTO INC.
POINTE-AUX-TREMBLES
12230 est. rue Sherbrooke 645-4546

BAILLARGEON NISSAN INC.
LONGUEUIL
760 est. rue Saint-Charles 677-8979

BELLEMARE NISSAN LTÉE
MONTREAL
10305, avenue Papineau 382-2780

LABELLE NISSAN
BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120

MANOIR NISSAN INC.
REPERTIGNY
225, boul. Brien 585-5824

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
LASALLE
7550, rue Broadway 366-8931

BRUCY AUTO INC.
VAUDREUIL
900, boul. Harwood, route 342 455-1434

MERCIER NISSAN INC.
MERCIER
55, ouest, boul. Saint Jean Baptiste 691-9541

ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
MONTREAL NORD
10511, avenue Bellevue 321-8600

CITÉ NISSAN (2 adresses) MONTREAL
3500 ouest, rue Jean Talon 739-3175
2085, ouest, Sainte-Catherine 932-6677

FAIRVIEW NISSAN LTÉE
POINTE CLAIRE
345, boul. Brunswick 679-9141

SNYDER NISSAN LTÉE
LACHINE
2125, rue Notre-Dame 634-7211

ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE
SAINT-EUSTACHE
801, boul. Sauve 472-8666

ST-LEONARD NISSAN INC.
SAINT-LEONARD
7770, rue Colbert 374-4421

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



■ L'architecte **Claude Boucher** est un homme heureux. En effet, grâce à la Maison des arts de Laval inaugurée en février dernier, le bureau d'architectes Boucher-Hébert, de Montréal, a mérité le deuxième prix du Concours québécois de la qualité du design, organisé par l'Association québécoise des entrepreneurs en maçonnerie. Et voici que l'édifice accueille un événement international, la biennale d'email de Laval.

Construite au coût de quelque \$6 millions (si on comptabilise les aménagements extérieurs), la Maison des arts est le premier exemple connu de complexe à vocations artistiques multiples du genre au Québec.

Comme l'explique M. Boucher, le bâtiment est essentiellement destiné à servir de tremplin et de milieu de gestation pour les artistes amateurs et semi-professionnels de Laval.

D'une superficie d'environ 41 500 pi² répartie sur trois niveaux, l'édifice propose un ensemble de locaux disposés autour d'une agora. L'ensemble comprend la salle de concert de 351 places avec fosse d'orchestre

La Maison des arts de Laval, un projet digne d'attention

dissimulée pour 20 musiciens; une salle d'exposition conçue pour recevoir tous les types possibles et une salle de cours suffisamment grande pour une quarantaine d'étudiants.

Les services connexes complètent ces éléments: billetterie, salle polyvalente pour réunions de presse, centre de documentation, cantine, loges, salle des costumes, entrepôt et salle d'entretien. Les locaux de l'administration de la Maison et les locaux du Service des arts de Laval complètent l'ensemble.

Outre les ingénieurs en structure (Dupuis, Routhier, Riel et Associés) et en mécanique/électricité (Dufresne, Farley, Samson et Brillon), Claude Boucher a recouru à l'expertise de deux spécialistes, **Jean-Pierre Legault**, consultant en acoustique, et la Société scénographique Sanche Inc., consultante en aménagement scénique.

Les auteurs des sculptures sont **Gaëtan Thérien** (bassin), **Sylvia Daoust** (agora) et **Jacques Huel** (parc).



Des étudiants talentueux

■ La Commission des valeurs mobilières distribuait récemment ses prix de recherche en valeurs mobilières. **Jean Bordeleau**, **Benoît Brousseau**, **Serge Gagnon** et **Yvon J.G. Roy**, de l'Université de Sherbrooke, se partageront les \$2 500 du premier prix. Quatre de leurs collègues, **François Boudreau**, **Jean-Luc Paquette**, **Denise Pepin** et **Marc Voyer** se partageront les \$1 500 du deuxième prix. Le troisième prix est allé à trois étudiants de l'Université Concordia, **Christian Findlay**, **Karen Koury** et **Lise Rivard**. Sur la photo, on peut reconnaître, de gauche à droite, MM. Brousseau, Bordeleau, Gagnon et Roy, accompagnés de **Paul Guy**, président de la CVMQ.

Au générique

■ L'Université Concordia a décidé d'ajouter un nom à la liste des personnalités choisies pour recevoir un doctorat honorifique. Le dernier sera remis à titre posthume à **Simone de Beauvoir**, et il sera accepté par **Jean Mazoo**, consul général de France à Montréal.

■ Le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain honorerait hier deux familles d'accueil de Montréal, lesquelles représenteront la région 06A au titre de famille d'accueil de l'année au Québec. Il s'agit de **Simone Granger** (elle est veuve depuis peu) pour les adultes, et la famille de **Jacqueline** et **Lucien Castonguay** pour les enfants.

■ Les productions musicales **Donald K. Donald** ont trouvé une façon assez originale de présenter une conférence de presse, puisque c'est à 30 000 pieds d'altitude, à bord d'un avion d'Air Canada, qu'elles dévoileront le programme de quelque 300 concerts Coors pour la saison 1986-87.

■ **Jean-Pierre Coallier**, président de la station radiophonique **Cime-FM**, et **Gérald Drolet**, président de Automobiles Plymouth/Chrysler de Laval, sont les co-commanditaires de la campagne «Gobe-Tout», à Laval, en offrant gracieusement des sacs «Gobe-Tout» pour jeter les déchets ailleurs qu'au long des routes du Québec.

■ **Hubert Laforge**, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, est heureux d'annoncer le versement par la Mutuelle d'assurance groupe SSO d'un don de \$100 000 au fonds Georges-Henri-Levesque.

■ Le département de santé communautaire de la Cité de la santé de Laval est heureux de souligner le premier anniversaire du programme Poussin (pour Promotion, obtention, utilisation de sièges de sécurité individualisés) placé sous la responsabilité du **Dr Alain Rochon**.

■ La firme **Hélène Robert Paradis et associés** vient de remettre son rapport final sur la campagne d'information qu'elle a pilotée en province en rapport avec **Recensement 86**. Cette société de publicité et de promotion avait obtenu ce contrat à l'issue d'un appel d'offres auquel parti-

cipèrent dix sociétés de communications.

■ **Jean Vallières** et **Peter McCutcheon**, guitaristes, présentent un concert intitulé **Musique pour deux guitares** mercredi, à 20 h, à la Christ Church Cathedral.

■ **Jean-Guy Legault**, président de la fondation Edouard-Montpetit de l'Université de Montréal, a été réélu récemment pour un cinquième mandat. Les autres membres du Conseil d'administration sont **Marc-André Legault** et **Yvonne Rilland-Morissette**, vice-présidents; **Suzanne Coallier**, trésorière; **Mme Andrée Charron-Parent**, secrétaire; **Magdalayne Buteau**, **Henri Desaulniers**, **Pierre-Yves Leduc**, **Pierre Major** et **Michel Pallascio**, directeurs.



Loraine Tellier-Cohen

■ Mme Tellier-Cohen est également éditeur de la revue **L'urbaniste**.

■ La galerie Aubes 3935, au 3935, rue Saint-Denis, présente la deuxième édition du Concours international de livres d'artistes du Canada. Le concours est coordonné par **Marcial Grenon**, et le jury est formé de **Louise Letocha**, historienne d'art et professeur, **Anne Moeglin**, de l'Université Paris Sorbonne, **René Payant**, critique d'art et professeur, et **Martha Wilson**, du centre d'archives Franklin Furnace, à New York.

■ L'Université Concordia annonce la nomination de **Kathy McDonald** au poste d'adjoint au directeur athlétique. Mme McDonald fut jadis directeur du programme féminin de Condition physique et Sports Canada.

■ Dans son rapport du 12 juin, le Bureau d'évaluation des cotes de lecture (Print Measurement Bureau) évalue à 770 000 le nombre de Québécois qui lisent **L'Actualité** à chaque mois. Ce magazine dirigé par **Jean Paré** célébrera son 10^e anniversaire de naissance en septembre prochain.

■ **Maurice Gendreau**, de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois, invite les amateurs d'antiquités québécoises à visiter le Musée Maurice-Gendreau, installé dans une maison ancestrale datant de 1912. Le musée est ouvert de 10 h à 17 h, du mardi au dimanche, jusqu'au 31 octobre.



Jean-Guy Legault

■ Au nom de la Ville de Magog et de la Société internationale de dracontologie du lac Memphrémagog, **Antonio Lacasse**, maire de Magog, convie les médias d'informations à une rencontre de presse au cours de laquelle, dit-il, on lèvera le voile sur un secret jalousement gardé depuis longtemps. Cette rencontre, à laquelle participeront également **Mike Bresette**, maire de Newport, au Vermont, et **Jacques Boisvert**, président fondation de la Société, aura lieu jeudi, à 11 h, à l'hôtel de ville de Magog. Parions qu'il y sera question du monstre du lac...

■ La Corporation professionnelle des urbanistes du Québec annonce l'élection au suffrage universel de **Loraine Tellier-Cohen** au poste de présidente de l'orga-

A JEUDI

LES FEUX DE LA FÊTE

Joignez-vous aux fougueux Catalans de Montréal qui viendront, aux feux de la nuit, célébrer le génie de Joan Miró.

Le Musée brillera de tous ses feux et la rue Sherbrooke offrira un feu roulant de danses, de musique et de chants catalans.

SOYEZ DE LA FÊTE: VOUS N'Y VERREZ QUE DU FEU!

Le mardi 17 juin à 21 h, en face du Musée. La rue Sherbrooke sera fermée à la circulation pour l'occasion.

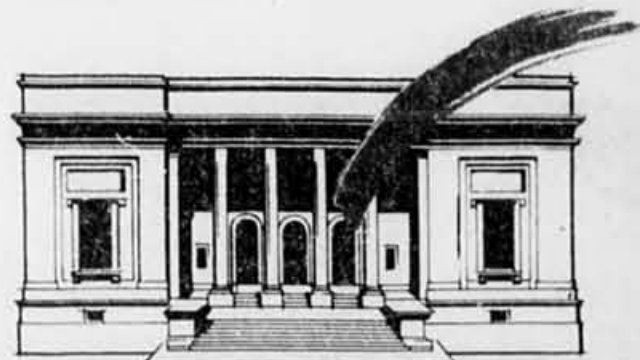
La fête sera annulée en cas de grosse pluie seulement.

Catalans, le Musée vous dit moltes gràcies!
Illumination gracieuseté de Point à la ligne

L'exposition **Miró à Montréal** ouvre aux Amis du Musée les 18 et 19 juin et au public le 20 juin.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

1379, rue Sherbrooke ouest
Renseignements: (514) 285-1600



Quand vous demandez un prêt, obtenir l'argent est important.

Être bien traité l'est tout autant.

Lorsque vous décidez d'emprunter, il est important d'obtenir l'argent dont vous avez besoin. À la Banque de Montréal, nous faisons tout pour que vous obteniez ces fonds rapidement, simplement et...confidentiellement.

Une aide précieuse

Par leur professionnalisme, nos directeurs de prêts s'efforcent de répondre exactement à vos besoins. En fait, ils ne ménagent pas les efforts pour vous faire obtenir un prêt qui vous convient, au meilleur taux et aux conditions les plus avantageuses.

Compte de prêt personnel Nos directeurs recommandent cette forme d'emprunt à ceux qui désirent connaître le montant exact de leurs versements mensuels. Le taux d'intérêt et les versements sont fixes pour les termes de 1 à 5 ans. De plus, vous pouvez rembourser la totalité de votre emprunt en tout temps et ce, sans pénalité.

Marge-Crédit Personnelle Certains clients exigent la souplesse d'une marge de crédit renouvelable. Si vous êtes admissible, il vous suffit de remplir une seule demande pour avoir droit à un crédit continu jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé.

Prêt sur valeur domiciliaire Si vous avez besoin d'emprunter une somme importante sans avoir à effectuer des versements trop élevés, ce type de prêt est idéal car il peut être amorti sur une période allant jusqu'à 25 ans.

Chez nous, vous êtes bien traité

S'il est important pour vous d'obtenir un prêt, il est tout aussi important pour nous de vous l'accorder.

Nous attachons beaucoup d'importance à notre clientèle. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour vous aider. **Heures d'accueil prolongées** Pour votre commodité, bon nombre de nos succursales ouvrent plus tôt et ferment plus tard.

Service Express Vous pouvez même remplir une demande de prêt chez vous grâce à notre formule de demande de prêt "Service Express", disponible dans toutes nos succursales.

Consultez nos directeurs de prêts dès aujourd'hui. Ils vous aideront à obtenir le prêt qui vous convient, à un taux concurrentiel, et que vous pourrez rembourser selon vos moyens.



Banque de Montréal

Toujours plus pour vous

Projet de six pistes de ski sur le Mont-Royal

Depuis 1981, il n'y avait plus de ski sur le Mont-Royal. Six pistes vont y être ouvertes si Maurice Pinsonneault, le président de la société Aqua-Parc, qui fournit des émotions fortes en été aux amateurs de glissades à l'île Sainte-Hélène, obtient les permis de la Ville de Montréal.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Ces pistes — deux novices, deux intermédiaires et deux de catégorie intermédiaire-avance — seront enneigées artificiellement du 15 novembre au 1er avril. C'est essentiellement en raison de l'absence de neige que l'exploitation de la piste de ski du Mont-Royal avait été abandonnée.

Eclairée le soir, jusqu'à l'heure autorisée par les règlements municipaux, les nouvelles pistes se-

ront desservies par trois remontées-pentes, alors qu'il n'en existait qu'un seul dans le passé.

Le projet représente un investissement de \$6 millions et créerait des emplois temporaires pour 120 personnes. Outre les pistes, il comporte l'aménagement d'un terrain de stationnement pour 1 000 automobiles.

L'été, l'ensemble du site sera gazonné. « Actuellement, explique le promoteur du projet, Maurice Pinsonneault, il faut convaincre le public qu'il s'agit de quelque chose de positif. Nous ne touchons à aucun terrain public : tout se passe sur des espaces privés ». Les terrains concernés sont propriété de l'Université de Montréal et de la Corporation du cimetière de Côte-des-Neiges. L'un est un dépotoir à neige, l'autre un terrain de remblayage utilisé par l'industrie de la construction.

Aucune construction nouvelle ne sera entreprise, affirme M. Pinsonneault, dont le plan comporte l'utilisation du Pavillon d'hiver, et l'installation des seuls pylônes des remontées-pentes. « L'été, affirme M. Pinsonneault, ces espaces seront rendus à la libre circulation des gens sur le gazon ».

« L'Université de Montréal voulait ouvrir son Centre de ski, dit M. Pinsonneault. Mais elle n'avait pas les moyens. Elle a donc fait appel à l'entreprise privée, et sur l'ensemble des soumissionnaires, Aqua Park a été choisi ». Quant au cimetière de la Côte-des-Neiges, il semble qu'il ait lié le sort de ses terrains — d'ailleurs situés sur le territoire d'Outremont — aux terrains de l'U. de M.

Il reste maintenant à la com-

pagnie à convaincre les édiles municipaux de la juste valeur de son projet. Les adversaires sont bien identifiés : le groupe « Sauvons la montagne » fait face actuellement au projet de l'université McGill, et à celui de la tour de SNC, chacun de ces deux projets devant être construits sur des terrains publics. « Nous ne touchons qu'à des terrains privés », affirme M. Pinsonneault.

Du côté de la Ville de Montréal, le terrain est mou. Selon M. Pinsonneault, M. Lamarre aurait fait remarquer que 1986 est une année d'élections. C'est pourquoi M. Pinsonneault a décidé de se lancer dans une vaste campagne auprès des médias et même de commander un sondage à la maison CROP, qui sera effectuée prochainement. Le jeu en vaut certainement la chandelle.

NUOVO SPINT **TORPADO**

Plus de 100 bicyclettes en inventaire

RÉG. \$559

OCCASION UNIQUE

\$449

Cadre course avec tubes, 100-cm, roues Tempalor, dérailleur Campagnolo, 580 freins, Muclos, lève de pédalier Omega

COPPI

«LA BOUTIQUE DU PRO»
673, boul. Henri-Bourassa est
sortie métro Henri-Bourassa
383-8356

Un père quitte son emploi pour garder sa fille qui va à la mère

Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un couple en instance de divorce s'adresse à la Cour supérieure pour décider qui aura la garde légale des enfants. Mais hier, la Cour supérieure a tranché un litige assez singulier entre un professeur de langues et son mari, un éducateur dans une garderie, qui avait jugé bon de quitter son emploi pour mieux s'occuper de sa fillette de six ans.

JOYCE NAPIER

Dans cette cause, et le père et la mère, qui avaient entre le début de 1983 et août 1985 la garde partagée de l'enfant, réclamaient tous deux la garde légale de leur enfant et une pension alimentaire. Lui voulait \$53 par semaine et elle \$30.

Dans son arrêt, le juge Marcel Belleville résume les faits de cette histoire en soulignant que les deux parents sont « également aptes à veiller adéquatement à l'entretien, à l'éducation et au bien-être de l'enfant ».

Des qu'il obtenait la garde partagée de son enfant en 1983, le mari décidait d'abandonner complètement l'exercice de sa profession pour se consacrer entièrement à l'éducation de sa fille qui, d'après lui, éprouvait des difficultés d'adaptation après la séparation.

Il avait dit au tribunal qu'il ne désirait que minimiser le traumatisme ressenti par l'enfant et qu'il reprendrait son travail d'éducateur et etc. Il effectuait néanmoins des travaux manuels et vivait des prestations de l'aide sociale. Depuis le mois d'août 1985, un jugement temporaire lui accordait la garde légale de l'enfant.

Le juge Belleville a entendu les témoignages d'une batterie de psychologues et de psychiatres qui ont tous affirmé, dans un langage bien clinique, qu'en quittant son emploi le père s'était mis « au service et à la disposition » de son enfant, qu'il avait fait un « trop grand investissement de lui-même » et que ce rapport étroit entre père et fille ne permettrait pas à l'enfant de « s'épanouir ».

En s'appuyant sur les témoignages de ceux qu'il a qualifiés d'experts, le juge Belleville a conclu qu'il ne peut « ignorer les dangers d'un si total investissement » et que la garde légale de l'enfant serait dorénavant confiée à la mère.

Le père, à qui le tribunal a accordé des droits de visite, devra verser à son ex-épouse une pension alimentaire de \$100 par mois.

SIDA : le Canada dans le peloton de tête

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le Canada est aujourd'hui le pays qui compte le plus grand nombre de cas de SIDA, après les États-Unis, a fait savoir hier le ministre fédéral de la Santé lake Epp.

« Les Américains ont dénombré approximativement 20 500 personnes atteintes, dont 12 000 sont décédées », a déclaré M. Epp au cours de la réunion annuelle de l'Association canadienne des techniciens de laboratoire. « Au Canada, selon les dernières statistiques disponibles, nous avons 582 cas. En France, qui venait toujours au second rang auparavant, je crois qu'on a rapporté 573 cas. »

Les données les plus récentes rendues publiques hier par le ministère de la Santé indiquent un total de 594 personnes atteintes du syndrome d'immuno-déficience acquise au pays. De ce nombre, 285 personnes sont mortes.

TIP TOP

Vente d'été

1/2 PRIX

1/2 PRIX	• COMPLETS 10999^{ET PLUS} <small>ECONOMISEZ JUSQU'A 125.00</small>
1/2 PRIX	• IMPERMÉABLES 5999^{ET PLUS}
1/2 PRIX	• CRAVATES 599^{ET PLUS}
1/2 PRIX	• CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES 1299^{ET PLUS}
1/2 PRIX	• CHEMISES SPORT À MANCHES LONGUES 1299^{ET PLUS}

ÉCONOMIES SPÉCIALES

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES 999 <small>(TEINTES UNIES SEULEMENT)</small>	PANTALONS TOUT-ALLER AVEC CEINTURE 2299^{ET PLUS} <small>ECONOMISEZ JUSQU'A 15.00</small>	COUPE-VENT POUR LE PRINTEMPS 1999^{ET PLUS}
--	--	---

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.



MAZDA RX-7
Stock no 3905
● modèle GX
● 5 vitesses
● pas de mag
● roues en acier

MAZDA

Stock no 3870
● Cab Plus Deluxe
● 5 vitesses
● radio stéréo
● 36 mois / 80000 km
● beaucoup d'espace

***23415\$**
par mois



PRIX SPÉCIAL
***47660\$**
par mois



MAZDA 626 TURBO TOURING SEDAN
Stock no 3784
● 5 vitesses turbo
● toit ouvrant en verre
● tableau de bord digital
● régulateur de vitesse
● vitres, portes et miroirs elect.

Stock no 3860
● 5 vitesses - 8 2000
● plate-forme allongée
● pneus radiaux: radio stéréo
● pare-chocs arrière
● garantie 36 mois / 80000 km

***21707\$**
par mois



***39999\$**
par mois

Taxes en plus

Blondin AUTOMOBILE LTÉE
3722 E. BOUL. GOUIN, MTL-NORD 324-9100



Révision des lois régissant les crimes contre l'État ?

La législation fédérale relative aux crimes contre l'État ne tient compte ni de la récente évolution constitutionnelle du Canada, ni du rapatriement de la Constitution, ni de la Charte canadienne des droits et des libertés.

CONRAD BERNIER

Qui plus est, malgré son importance, cette législation sanctionnant les principaux crimes contre l'État — la trahison et la haute trahison — est rédigée dans le langage archaïque du Statute of Treasons adopté en Angleterre en 1351. Quant à la Loi sur les secrets officiels, qui traite de l'espionnage, elle est écrite en un style alambiqué et complexe, avec une profusion de détails, qui rappelle celui de l'Angleterre victorienne.

Dans un document de travail intitulé « les crimes contre l'État », la Commission de réforme du droit du Canada propose

« un nouveau régime fondé sur le fait que le Canada est une démocratie représentative ou constitutionnelle et sur l'idée que les dispositions relatives aux crimes contre l'État devraient viser avant tout la protection du territoire canadien et des institutions démocratiques du Canada ».

Tout en soulignant que la trahison et les autres infractions contre l'État ne font pas tous les jours l'objet de poursuites devant les tribunaux canadiens, le président de la Commission, le juge Allen M. Linden, rappelle qu'elles figurent pourtant parmi « les incriminations les plus graves du Code criminel parce qu'elles compromettent la sécurité et le bien-être du pays entier et de ses habitants ».

Les experts de la Commission sont formels: il est nécessaire « de simplifier et de moderniser » la législation assurant actuellement la protection légale

de l'État. Ils proposent, par exemple, que les crimes les plus graves contre l'État, qui figurent tant dans la Loi sur les secrets officiels que dans le Code criminel, soient revus et regroupés au sein d'un seul chapitre du nouveau Code criminel. Dans le régime proposé, les principaux crimes contre l'État seraient encore désignés par le terme « trahison ».

Enfin, la CRDC, en conformité avec les recommandations de la Commission McDonald (Commission d'enquête sur certaines activités de la GRC), appuie le régime proposé sur « la nécessité de protéger le territoire canadien contre toute attaque et sur celle de préserver les mécanismes d'administration et les institutions du gouvernement ». En bref, protéger les intérêts nationaux tout en assurant une protection maximale des droits individuels garantis par la Charte.

▶▶ **ASTRAL V.I.P.** ◀◀

25^E ANNIVERSAIRE

VENTE

50% DE RABAIS

SUR VOS PHOTOS COULEUR

En retirant vos photos couleur V.I.P. à prix ordinaire vous recevrez un coupon V.I.P. valant 50% de rabais sur le développement-photo de votre prochain film Procédé C-41 seulement. Film avec développement compris non éligibles. Demandez plus de détails.

REMISES INSTANTANÉES V.I.P.*

\$25 de remise en marchandise à l'achat de tout appareil 35mm SLR.

\$10 de remise en marchandise à l'achat de tout appareil autofocus à télémetre.

\$5 de remise en marchandise à l'achat de tout appareil à mise au point fixe.

ACHETEZ 2 FILMS, LE 3^E EST GRATUIT!



3/5⁹⁹

MAXXUM



Minolta Maxxum 7000
Appareil 35mm autofocus avec objectif interchangeable, exposition multi-programmée ou manuelle, transport du film motorisé et mesure du flash à travers l'objectif.

\$25 DE REMISE V.I.P. **439⁷⁷**

Rabais \$40



Zoom Image MFZ 80-200mm
Zoom compact de qualité à optique traité multi-couche pour de superbes portraits et photos d'action. Contrôle unique avec l'objectif macro pour d'incroyables gros plans! Ord. 139⁷⁷

Objectif Image 28mm F/2.8
Objectif grand-angulaire compact, traité multi-couche. Super pour les photos de groupes et les paysages panoramiques. Ord. 79⁷⁷

Canon



Canon T-50
Appareil 35mm à exposition automatique entièrement programmée, chargement et avance du film motorisés et obj. 50mm F/1.8.

\$25 DE REMISE V.I.P. **249⁷⁷**

Deux objectifs pour 179⁷⁷

APPAREILS IMAGE
Appareils de qualité avec objectifs en verre optique de qualité et garantie complète de 3 ans!

À partir de 24⁷⁷ à 69⁷⁷

MINOLTA



Minolta Talker
Appareil 35mm autofocus avec flash, avance et rebobinage du film motorisés plus synthétiseur de voix humaine.

\$10 DE REMISE V.I.P. **179⁷⁷**

Image 20 F
Appareil de poche format 110 avec exposition et mise au point pré-réglées. Flash électronique incorporé.

\$5 DE REMISE V.I.P. **24⁷⁷**

MINOLTA



Minolta Freedom II
Appareil 35mm à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique, chargement, avance et rebobinage du film motorisés. Accepte les films jusqu'à 1000 ASA.

\$10 DE REMISE V.I.P. **159⁷⁷**

Image 35 FLC
Appareil 35mm compact avec flash électronique incorporé, poignée style pro, contrôle et étui rembourrés.

\$5 DE REMISE V.I.P. **34⁷⁷**

Canon



Canon Snappy S
Appareil 35mm à mise-à-point pré-réglée, chargement, avance et rebobinage du film automatiques. Flash incorporé et étui compris. Disponible en noir et en rouge.

\$5 DE REMISE V.I.P. **99⁷⁷**

Image UF 2
Appareil 35mm à mise au point pré-réglée, avance et rebobinage du film motorisés et flash électronique incorporé.

\$5 DE REMISE V.I.P. **69⁷⁷**

JOURS SANYO CHEZ ASTRAL!

Nous avons les modèles Sanyo les plus récents à des prix alléchants! Certains prix sont si bas qu'on n'ose même pas les publier! Pour les chasseurs d'aubaines, nous avons réduit encore plus les prix des modèles démonstrateurs et discontinués!

ÉCOUTEURS GRATUITS à l'achat de tout appareil audio enregistreur!

Sanyo M 9811
Radio-cassette AM/FM stéréo avec système de 4 haut-parleurs à 2 voies. Témoine à 5 diodes, contrôle des basses et niveau d'enregistrement automatique.

ÉCOUTEURS GRATUITS! **SANYO 89⁷⁷**

GARANTIE V.I.P.: VOS PHOTOS COULEUR SONT PRÊTES À TEMPS OÙ VOUS NE LES PAYEZ PAS!

VOUS CHERCHEZ UNE VOITURE COMPLETE ET FIABLE

GARANTIE 5 ANS OU 80,000 KM À UN PRIX ABORDABLE

Encore une fois, nous vous le prouvons!
Personne... Mais Personne Ne Peut Nous Battre

125 ARIES DISPONIBLES

À DES PRIX IMBATTABLES pour un temps limité seulement

Financement

à partir de **75%** ou **\$500**

36 mois

RABAIS de

\$500

BOULEVARD

DODGE-CHRYSLER

330 ouest, boul. Crémazie

Tél.: 389-7871

5/80 GARANTIE
5 ANS OU 80 000 KM

Dodge

Camions Dodge

CHRYSLER



“Papa, il faut que tu m'aides”

“Suzanne, qu'y a-t-il? Es-tu blessée?”

“Non papa, je n'ai rien.”

“Où es-tu?”

“Chez Patrick. Nous sommes tous venus ici pour célébrer après la partie.”

“Il est presque minuit et demi. N'est-il pas temps que tu rentres?”

“Justement, c'est ça. Te souviens-tu, tu m'a toujours dit que si je sortais, de ne jamais aller dans la voiture de quelqu'un qui avait trop bu? Et de ne pas avoir peur de t'appeler si je n'avais pas d'autre moyen de rentrer à la maison? Eh bien, ce soir je te prends au mot.”

“C'est bon. Ne bouge pas, j'arrive.”

“Merci papa. Oh, autre chose.”

“Vas-y.”

“Es-tu fâché contre moi?”

“Fâché? Non Suzanne, jamais de la vie.”

Seagram

Nous croyons en la modération et nous l'affirmons depuis 1934

Sachez-vous combien d'alcool vous pouvez consommer sans risque? Écrivez-nous et nous vous ferons parvenir gratuitement un tableau sur les limites de la consommation d'alcool.
C.P. 847, Succursale H, Montréal, Québec H3G 2M8

astrol PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

astrolab

DÉVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE

Place Alexis-Nihon 933-7209	Mail Champlain 671-5935	Centre Fairview 695-6563
Place Vertu 336-8272	Place Bonaventure 878-4378	Centre d'achats Boulevard 721-3939
Centre Fairview 695-6563	1481, Ste-Catherine Ouest 935-1154	Centre d'achats Boulevard 721-3939
Carrefour Laval 687-7988	7036, Saint-Hubert 271-1435	Complexe Desjardins (Métro) 843-8329
Centre Laval 688-3636	Rockland Centre 733-2669	Centre Dorval 636-8221
Place Ville-Marie 878-9821	Les Promenades St-Bruno 653-8826	Place Côte-des-Neiges 343-5209

L'aube d'une nouvelle ère pour les voyageurs d'affaires



Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

Ce service encore plus personnalisé vous accorde priorité pour le choix de votre siège, l'envoi de billets, les éventuels avis de retard et la réception des bagages. Votre enregistrement ne prend que 2 minutes et vous embarquez et vous débarquez en un clin d'oeil.



Plus de confort

En classe Affaires, les sièges sont plus larges, inclinables à 30° et conçus pour épouser les lignes du dos. Ils sont disposés 2 x 2 x 2 et donnent sur le hublot ou l'allée. Ils sont équipés d'une tablette plus grande. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à offrir un repose-pieds.



La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.

Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones* à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéropain bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage sur certains vols et ce, jusqu'au 30 juin 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 63 vols quotidiens vers 9 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux États-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.

De Montréal:	Numéro de vol	Départ	Arrivée
À Calgary	117	07h30	11h25
	141	18h00	21h55
Edmonton	123	06h50	10h45
	109	10h00	13h50
Vancouver	129	19h05	21h19

Il peut arriver que la classe Affaires ne soit pas offerte sur certains vols de fin de semaine.
*Les téléphones à bord sont actuellement en service que sur certains vols. Ils seront dans tous les appareils 767 à compter du 30 juin 1986.



**Vous visez le sommet.
Nous sommes à la hauteur.**



AIR CANADA

Au téléphone

1-800-268-6970

POSTE 275 LA LIGNE OUVERTE POLAROID

Au comptoir

LE RÉSEAU DE MARCHANDS DE PRODUITS PROFESSIONNELS POLAROID.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BEAU PHOTO SUPPLIES INC., 1520 West 6th Avenue, VANCOUVER
KERRISDALE CAMERAS LTD., 2170 West 41st Avenue, VANCOUVER
TRECK PHOTOGRAPHIC OF CANADA LTD., 105 West 2nd Avenue, VANCOUVER
KERRISDALE CAMERAS LTD., VICTORIA (opening May)

ALBERTA

CALGARY PHOTO DISTRIBUTORS, 1815-10th Avenue S.W., CALGARY
TRECK PHOTOGRAPHIC OF CANADA LTD., 3437-12th St. N.E., CALGARY
CALGARY PHOTO DISTRIBUTORS, 10530-110th Street, EDMONTON
McBAIN CAMERA LTD., 10305-107th Avenue, EDMONTON

SASKATCHEWAN

MOTION PICTURE & SOUND, 155 Second Avenue S., SASKATOON

MANITOBA

SAM THE CAMERAMAN, 510 Portage Avenue, WINNIPEG
TRECK PHOTOGRAPHIC OF CANADA LTD., 51 Bannister Road, WINNIPEG

ONTARIO

SURDIN'S PHOTO CENTRE, 400 Steeles Avenue E., BRAMPTON
BURLINGTON CAMERA SALES, 439 Guelph Road, BURLINGTON
HALL PHOTOGRAPHICS SUPPLY, 45 Tandem Road, CONCORD
VERN NAPIER CAMERAS, 333 Princess Street, KINGSTON
HEER'S CAMERA SHOP INC., 30 Queen Street N., KITCHENER
BILL'S CAMERACRAFT LTD., 104 Rideau Street, OTTAWA
DOWNTOWN CAMERA, 55 Queen Street E., TORONTO
QUEEN STREET CAMERA EXCHANGE, 85 Queen Street E., TORONTO
TRECK PHOTOGRAPHIC OF CANADA LTD., 20 Apex Road, TORONTO
VISTEK LTD., 100 Queen Street E., TORONTO

QUÉBEC

HENRI LECLERC CAMÉRA INC., 4151, boul. Ste-Anne, BEAUPORT
JUSTIN MALTAIS INC., 28, rue Racine Est, CHICOUTIMI
STUDIO GOSSELIN LTÉE., 102A, route Kennedy, LÉVIS
DISTRIBUTIONS LIMA INC., 6262, rue St-Hubert, MONTRÉAL
N.D.G. PHOTO SUPPLY, 2275, rue Girouard, MONTRÉAL
PHOTO SERVICE LTD., 222, rue Notre-Dame Ouest, MONTRÉAL
TRECK PHOTOGRAPHIC OF CANADA LTD., 361, rue Isabey, ST-LAURENT

NOUVELLE-ÉCOSSE

CARSAND-MOSHER, 1559 Barrington Street, HALIFAX
REID SWEET LTD., 5188 Blowers Street, HALIFAX

NOUVEAU-BRUNSWICK

JOE STONE & SON LTD., 480 Queen Street, FREDERICTON

TERRE-NEUVE

TOOTON'S LTD., 114 Cabot Street, ST. JOHN'S

Avec ses 45 films spécialisés, compatibles avec des centaines d'autres systèmes et avec 32 marchands de produits professionnels qui sont là pour vous aider, Polaroid vous offre la solution instantanée aux défis photographiques de l'entreprise. **Comptez sur nous.**

Polaroid

SOLUTIONS PHOTO INSTANTANÉES AUX DÉFIS DE L'ENTREPRISE.

© POLAROID EST LA MARQUE DÉPOSÉE DE POLAROID CORPORATION, CAMBRIDGE, MASS. E-U

À GRACEFIELD, DANS LA GATINEAU

Une tornade emporte une dizaine de chalets

■ Une tornade a emporté hier soir une dizaine de chalets au lac Gareau, à 130 km au sud-ouest de la municipalité de Gracefield, dans la Gatineau.

À Maniwaki, le poste de la Sûreté du Québec a fait savoir que des agents et des volontaires fouillaient la région du lac Gareau, ainsi que les chalets détruits, pour s'assurer qu'il n'y avait pas de victimes.

Par ailleurs, de violents orages se sont abattus hier soir sur la région de Montréal, provoquant des pannes d'électricité dans de nombreux secteurs. Le West Island a été particulièrement touché, et 25.000 abonnés y ont été privés d'électricité durant plusieurs heures, de même que 35.000 abonnés des villes de Dorion, Ile Perrot, Valleyfield et

Beauharnois et, sur la Rive Sud, 10.000 résidents de l'ouest du Richelieu, entre Varennes et la frontière ontarienne.

Des équipes d'urgence se sont employées toute la soirée à couper les arbres tombés sur les fils et à restaurer les différents circuits.

Dans l'Ontario, un porte-parole du bureau météorologique de Toronto rapporte qu'une cinquantaine de chalets ont été détruits et des douzaines d'autres endommagés par le passage d'une tornade sur la région de Hailburton, au nord de Peterborough.

À Minden, un porte-parole du détachement de la Police provinciale a confirmé qu'une violente tempête avait détruit cinq chalets et en avait endommagé

au moins 13 autres au nord de la localité.

Entre-temps, aux États-Unis, au moins deux tornades se sont abattues sur les localités de Marlborough et Harrisville, au New Hampshire, tandis qu'une averse de grêle alimentée par des vents de 100 km/h endommageait l'aéroport de Concord.

Le directeur de la police de Harrisville, Michael Sundstrom, rapporte qu'il s'était réfugié dans sa voiture pour s'abriter de la pluie, lorsqu'il aperçut la tornade: « Je pouvais la voir arriver sur un champ, derrière ma maison: c'était comme on les décrit toujours: elle avait la forme classique de l'entonnoir, et on pouvait voir les spirales de vent qui faisaient tourner les feuilles et les aiguilles de pin. »

Un séisme secoue l'île de Vancouver

■ VICTORIA (PC) — Un tremblement de terre d'une intensité de 5 à 5,5 selon l'échelle Richter a secoué l'île de Vancouver, hier, mais on ne faisait état d'aucun blessé ni de dommages matériels.

M. Dieter Weichart, du Pacific Geoscience Centre, a indiqué que la secousse s'est produite à 8h54, heure locale, dans la région de Nootka Island, sur la côte nord-ouest de l'île de Vancouver.

Certains habitants de tours à appartements de Vancouver ont également ressenti les effets de la secousse.

\$6,5 millions pour le train de Dorval

■ Québec investira \$6,5 millions, en 86-87, dans l'aménagement de la station intermédiaire de Dorval. On y aménagera de nouveaux quais et deux stationnements, on réaménagera le rond-point Dorval et on construira des liens piétonniers. Ces aménagements de la station Dorval, sur la ligne des trains de banlieue Montréal-Rigaud, devraient permettre une meilleure utilisation des transports en commun dans ce secteur et, à terme, accroître l'achalandage de cette ligne.

FB
Fraser
FB

PRÉAVIS
VENTES À L'ENCAN PAR CATALOGUE
SEPTEMBRE 1986

EXPOSITION: 3-6 septembre — VENTES: 9-13 septembre



MARC-AURÉLE FORTIN, A.R.C.A.
1888-1970,
«Sous le ciel d'Hochelaga».
Huile, 46 cm x 46 cm.
Vendu 17,000\$
mai 1986

Nous acceptons présentement et jusqu'au 18 juillet les consignations de meubles antiques, art canadien et international, horloges, montres, bijoux antiques et modernes, argent, porcelaines, tapis d'Orient pour notre encan de septembre 1986.

Appelez-nous dès aujourd'hui.

Vous demandez-vous ce que valent certains objets? Faites appel à notre service d'évaluation. S'il vous est possible d'apporter l'article à nos bureaux, nous vous donnerons une évaluation verbale gratuite! Nos experts peuvent aussi vous fournir des évaluations écrites et certifications pour fins d'assurance, de succession, valeur marchande, passage en douanes.



4950, rue de la Savane, Montréal, Qué. H4P 1T7 — Tél.: 342-0050
Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880

À VOS MARQUES!

PRÊTS!

Pour un temps limité!

7,5%* 36 mois

8,5%* 48 mois

Ou **500\$** EN RABAIS-CHÈQUE DIRECTEMENT DE CHRYSLER

Plus **1046\$†** RABAIS JUSQU'À SUR ENSEMBLES-OPTIONS



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL

Babin Automobile
10660, rue Lajeunesse
Montréal 389-8271

Automobiles Forgues
15949, rue Sherbrooke est
Montréal 642-7411

Automobiles Plymouth Chrysler Laurentien
2525, boul. Laurentien
St-Laurent 335-0500

Pointe-Claire Chrysler
335, boul. Brunswick
Pointe-Claire 649-8333

Lasalle Automobile
7635, boul. LaSalle
LaSalle 366-7818

Automobiles Chrysler de Laval
1058, boul. des Laurentides
Laval 668-8080

Rond-Point Dodge & Chrysler
5055, boul. Cousineau
St-Hubert 656-4110

Lucerne Automobiles (Candiac)
165, boul. de l'Industrie
Candiac 659-5474

Longue Pointe Chrysler
7150, boul. Langelier
Montréal 256-5092

Touchette Automobile
2175, av. Papineau
Montréal 526-6691

Agropur : le syndicat dépose 700 plaintes

Le syndicat qui représente les 80 grévistes d'Agropur à Saint-Laurent, en conflit depuis près de quatre mois, a logé plus de 700 plaintes contre l'entreprise qui utilise des « scabs » pour les remplacer.

M. Louis Laberge, président de la FTQ, et M. Pierre Gagnon, représentant de la section locale 57 du Syndicat des employés professionnels et de bureau, ont révélé, hier, qu'une première enquête a été faite par le ministère du Travail dans les premières semaines du conflit. L'enquêteur, M. Jacques Marquis, dans son rapport remis le 2 avril dernier, a affirmé que l'employeur avait enfreint la loi anti-briseurs de grève.

Le syndicat a de nouveau déposé des plaintes devant les « viols répétés et multipliés » de la loi. Un nouvel enquêteur a été nommé. Ce dernier n'a pas encore remis son rapport.

Le syndicat affirme que l'entreprise utilise non seulement certains de ses salariés non-syndiqués pour faire le travail des grévistes mais embauche du personnel étudiant via les centres de main-d'œuvre du Canada.

Selon M. Laberge, ce n'est pas la première fois que des bureaux « spéciaux » de placements fédéraux sont utilisés pour l'embauche de « scabs ».

« Non seulement fait-on du harcèlement auprès des chômeurs pour qu'ils acceptent de devenir du cheap labour, a-t-il dit, mais on incite aussi les travailleurs à violer la loi québécoise. C'est là une situation inadmissible. » Ce ne serait pas, selon la FTQ, des employés réguliers des bureaux d'emplois qui font ce travail, mais des employés non-syndiqués des bureaux d'emplois étudiants répartis dans diverses institutions collégiales ou universitaires.

Selon M. Gagnon, les employés en grève sont majoritairement des femmes. Elles sont employées de bureaux et demandent la parité avec leurs collègues de Granby, où sont situés les quartiers généraux de la coopérative agro-alimentaire. L'employeur a présenté de nouvelles offres, jeudi dernier, mais elles ont été rejetées par les grévistes dans une proportion de 84 p. cent.

PERRON

vous propose de combattre les perce-oreilles et autres insectes avec les produits



PERCE-OREILLES

Appât prêt à employer qui attire et détruit les perce-oreilles.

500 g
4.99



DESTRUCTEUR DE MOUSSE

Pour la répression de la mousse difficile à détruire dans les pelouses, sur les toits, les patios et les entrées de cour.

1 kg **4.99**



LIQUIDE À VAPORISER

Insecticide-miticide qui réprime la plupart des insectes et mites sur les conifères, arbres et arbustes.

250 ml **7.29** 500 ml **11.99**

C'est toujours le temps de planter nos ARBRES, ARBUSTES et CONIFÈRES

Vaste choix à nos 2 centres de jardinage.

Vous pouvez planter durant toute la saison: aucun choc à craindre lors de la transplantation, car tous nos plants sont en pots et l'engrais a été incorporé au sol. Ces conifères, arbres et arbustes ajouteront verdure, fraîcheur et beauté à votre propriété.



Bâtonnets d'engrais



Ces bâtonnets d'engrais vous permettent d'appliquer, en quelques minutes, une provision d'engrais suffisante pour une année.

16-8-8 Pour arbres et arbustes	12-6-8 Pour conifères	5-15-15 Pour arbres fruitiers
Prix pour chacune des formules: 5 bâtonnets 5.45	12 bâtonnets 11.25	20 bâtonnets 17.50

UN MEUBLE DE JARDIN CHEZ W. H. PERRON

C'est un meuble qui a déjà une solide réputation

Meubles de jardin en résine de synthèse. Cet ensemble comprend: 4 chaises pliantes avec appui-bras, 4 coussins en textile, 1 parasol de 7 1/2' de diamètre, 1 table ronde de 100 cm et un socle. Nous avons en magasin d'autres ensembles de meubles de jardin et différents modèles de barbecues à des prix très compétitifs.

799\$



RAPID-GRO

Le meilleur engrais soluble pour toutes vos plantes.

TOUT USAGE
250 g **2.95\$**
500 g **5.15\$**
1 kg **8.95\$**
2 kg **13.55\$**



COUPONS-RABAIS

Valables à tous les MARDIS ET MERCREDIS sur tous vos achats à prix régulier. Un coupon par achat-client.

Valable jusqu'au 25 juin 1986. Achat en personne seulement.

3\$	6\$	12\$
sur achat de 25\$ et plus	sur achat de 50\$ et plus	sur achat de 100\$ et plus

Livraison 5\$ Montréal métropolitain

Pour qu'ça pousse en beauté

W.H. PERRON

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval

2000, rue Dubois, Boisbriand

332-3610

435-2182

Heures d'affaires:
Lundi au samedi 9 h à 17 h.

COMPAREZ!

Chrysler vous propose des offres spéciales sur la plupart de ses voitures et camions.

Consultez votre concessionnaire Dodge ou Plymouth.

	36 MOIS	48 MOIS
GM		
CAVALIER	AUCUN	AUCUN
SUNBIRD	AUCUN	AUCUN
FIRENZA	9,9%	10,9%
SKYHAWK	9,9%	10,9%
FORD		
TEMPO	9,9%	11,9%
TOPAZ	9,9%	11,9%
CHRYSLER		
ARIES K	7,5%	8,5%
RELIANT K		

SELON LES RENSEIGNEMENTS PUBLIÉS PAR LA CONCURRENCE

* Aux acheteurs qualifiés, Chrysler offre un taux de financement à 7,5% pour le plein montant financé pour la pleine durée du terme, maximum de 36 mois; si le terme est d'une durée de 37 à 48 mois, le taux sera de 8,5%. Offre valable sur les véhicules en inventaire chez le concessionnaire et livrés au détail. Détails chez les concessionnaires participants.

† Les économies sont calculées sur le P.D.S.F.; le concessionnaire peut vendre moins cher.

«Le meilleur de Chrysler» ENCORE MEILLEUR!

Certains équipements peuvent être optionnels moyennant supplément.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
QUANTITÉ LIMITÉE
LeBaron GTS Premium
Dodge Lancer ES
1985-1986

9.9%* 36 mois
10.9%* 48 mois

Ou **1000\$** Plus **1031\$**
EN RABAIS-CHEQUE SUR L'ENSEMBLE-OPTIONS
COMPRENANT LE CLIMATISEUR



Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!



Chrysler

Des Sources Dodge Chrysler
3400, boul. Des Sources
Dollard-Des-Ormeaux 685-3310

Desmeules Dodge Chrysler
1400, boul. Labelle
Laval 682-1700

Boulevard Dodge Chrysler
330, boul. Crémazie
Montréal 389-7871

Champlain Dodge Chrysler
3350, rue Wellington
Verdun 761-4801

Demers Plymouth Chrysler
4650, boul. Dagenais
Laval 627-4731



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL

QUÉBEC Fin de session chargée

■ QUÉBEC (PC) — Cinq jours avant la suspension des travaux de l'Assemblée nationale pour les vacances d'été, une soixantaine de projets de loi demeurent inscrits au feuillet de la Chambre.

Ces projets devraient normalement être soumis aux députés pour adoption avant vendredi, sous peine d'être reportés à l'automne.

Dans certains cas, l'adoption de ces lois ne peut souffrir de délai.

C'est le cas du projet de loi 58, qui amnistie les élèves illégalement inscrits depuis 1977 dans les écoles anglaises du Québec. La loi doit absolument être votée en juin pour pouvoir s'appliquer en vue de la rentrée scolaire de septembre.

Plusieurs autres projets de loi doivent être votés cette semaine car ils entreront en vigueur au cours de l'été. On pourrait citer à cet égard le projet de loi 87 qui fusionne le premier juillet le Comité de la protection de la jeunesse et la Commission des droits de la personne.

L'opposition péquiste a déjà indiqué la liste des projets de loi contre lesquels elle entend s'opposer. Outre les loi 58 et 87, on y relève :

— la loi 61 sur la centralisation de Radio-Québec ;

— la loi 67, qui consacre la fermeture de la ville nordique de Schefferville ;

— la loi 68, qui crée le nouveau ministère des Approvisionnement et Services. Le Parti québécois craint que le nouveau ministre, qui sera dirigé par le ministre Gilles Rocheleau, ne devienne l'officine du favoritisme libéral ;

— le projet de loi 85, qui consacre la vente de la Raffinerie de sucre du Québec à des intérêts privés ;

— le projet de loi 88, qui se traduit par la fermeture d'une dizaine de bureaux régionaux d'enregistrement ;

— enfin, les controversées lois 74 et 75 sur la pratique de la médecine en régions éloignées.

D'autres lois, non litigieuses a priori, pourraient soulever des passions. Pensons à la loi 55, qui autorisera désormais la Société de développement industriel (SDI) à transiger avec des entreprises propriétés de députés de l'Assemblée nationale. Cette pratique était jusqu'à maintenant interdite pour éviter qu'un député ne se place en conflit d'intérêts.

Réactions

Le leader parlementaire de l'opposition, le député Guy Chevrette de Joliette, estime que l'opposition pourrait bloquer l'adoption de plusieurs projets de loi si elle décidait de mener des obstructions systématiques, des « filibusters » en langage parlementaire.

La stratégie que le Parti québécois veut mettre de l'avant doit être débattue lors de réunions quotidiennes que tiennent les 25 députés de l'opposition.

Les députés péquistes ont déjà amorcé une lutte contre le projet de loi 58 sur les « illégaux » de la loi 101. Après 20 heures de débat, le gouvernement a pris les grands moyens pour mettre fin à l'obstruction, en faisant adopter une motion dite « de clôture ».

De son côté, le leader parlementaire du gouvernement, le ministre Michel Gratton, a pris des mesures pour faire accélérer les travaux parlementaires.

Le nouveau gouvernement libéral a voulu écarter cette année la tradition qui consiste à présenter des « projets de loi omnibus », c'est-à-dire des projets de loi volumineux, techniques et très complexes qui modifient plusieurs lois éparses.

M. Gratton a expliqué qu'il préférerait présenter une multitude de petites lois courtes et précises, afin de rendre la législation moins complexe et plus accessible aux avocats et aux citoyens.

Malgré tout, des projets de loi de ce type ont été soumis à l'Assemblée nationale, notamment le projet de loi 76 qui modifie cinquante lois existantes.

BAIE JAMES Que des Québécois

■ QUÉBEC (PC) — Il n'y aura pas de travailleurs américains ni ontariens sur les chantiers de la phase II de la baie James, si elle doit être aménagée.

Telle est la précision apportée hier tant par le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia que par le premier ministre Robert Bourassa en réponse aux questions du député péquiste de Roberval Michel Gauthier et du chef de l'opposition Pierre Marc Johnson.



Malgré le mauvais temps, quelques milliers de Montréalais ont pu admirer un de ces feux d'artifice comme seuls les Brésiliens savent en faire: couleurs chatoyantes, entrain et bruit.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Un vrai mini-Carnaval de Rio

■ C'était presque un mini-carnaval de Rio que les Brésiliens ont offert aux quelques milliers de spectateurs rassemblés à La Ronde, hier soir.

GEORGES LAMON

Un mini-carnaval écourté d'au moins cinq minutes à cause d'un temps qui avait fait des siennes toute la soirée. Il faut dire que Dame Nature n'avait guère aidé les Brésiliens pour ce dernier spectacle avant la grande finale de jeudi soir. À peine leur démonstration avait-elle commencé que la pluie se mettait de la partie. Ça rappelait un peu l'inauguration du festival par l'Italie, l'an dernier. Mais il en fallait davantage pour décourager ces faiseurs de carnavals, ces mages des étoiles.

En dépit de ses 20 minutes - une démonstration doit normalement durer au moins 25 minutes - les Brésiliens ont cependant offert un spectacle avec beaucoup de couleurs, beaucoup d'entrain et aussi beaucoup de bruit. Un emballement sans doute pour animer ces irréductibles Montréalais venus malgré le temps participer à cette fiesta brésilienne et qui, au départ, ne cachaient pas leur déception. Mais cette démonstration écourtée palliait par son exubérance, et les coloris roses, rouges, bleus, verts et argent d'un carnaval comme seuls les Brésiliens savent en faire.

Pourtant jusqu'à la toute dernière minute, personne ne pouvait prédire si le temps allait permettre la tenue de cette démonstration. Tout d'abord, la pluie s'en était mêlée; puis le vent prenait la relève avec des bourrasques de 30 à 50 km/h. À tel point que le responsable brésilien, Roberto Martins, avait demandé la remise du tir.

Ce dernier spectacle avant la grande finale, que présentait la firme brésilienne Paulista Fireworks, a permis aux spectateurs trempés d'assister à une sorte de fête populaire, malgré un temps pluvieux et venteux. Un temps maussade au possible, quoi! Un temps qui n'avait pourtant pas empêché ce public de goûter à une soirée aux effets multicolores.

Durant 20 minutes, des milliers de chandelles-bombettes et plus d'un millier de bombes de calibre moyen (6 pouces), spécialité brésilienne, ont pétaradé dans le ciel montréalais, l'embrasant et l'enfumant aussi. À tel point qu'à certains moments on n'y voyait plus rien du tout avec cette fumée qui enveloppait l'autre côté du lac des Dauphins.

Le ciel chargé de nuages menaçants durant toute la soirée avait obligé les artificiers brésiliens à changer leur programme à la toute dernière minute. Ainsi, il leur avait fallu annuler tableaux, soucoupes volantes et fusées, à cause de la trop grande vitesse du vent pendant toute la soirée.

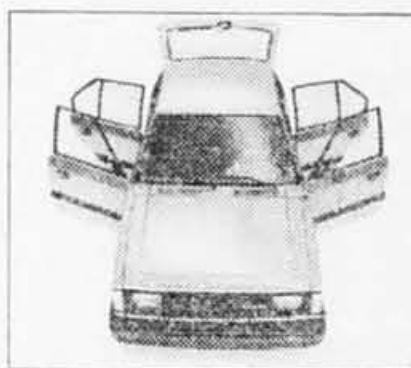
On ne peut pas dire que les Brésiliens aient été choyés pour cette dernière présentation du 2e International Benson & Hedges, que commanditent LA PRESSE et CKAC. Ils précédaient les Canadiens de la firme Ampleman qui, vendredi, avaient entraîné le public vers un voyage dans l'espace sur une musique et des paroles originales de Paul Baillargeon interprétées par Céline Dion.

Des samedi, les cinq artificiers brésiliens aidés de ceux de l'AMARC avaient commencé à installer leurs batteries. Néanmoins, au cours de la journée d'hier, ils avaient dû mettre les bouchées doubles pour tenter d'affronter cette nature inclemente. Pour la première fois depuis le 23 mai, le Brésil devenait le seul participant à devoir vraiment annuler une partie de son spectacle justement à cause du mauvais temps.

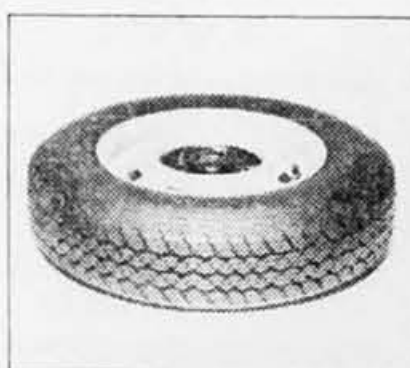
Fondée en 1970 par Valter Jeremias, la firme Paulista Fireworks possède deux usines où travaillent plus de 500 employés. L'une est située dans l'État de Sao Paulo et l'autre dans celui de Minas Gerais. Paulista exporte principalement ses produits manufacturés vers le Canada et les États-Unis.

Rappelons que jeudi marquera la clôture de ce 2e International Benson & Hedges par un spectacle conçu par Yves Relave, registraire général des feux; démonstration d'une durée de 47 minutes à laquelle participeront tous les pays.

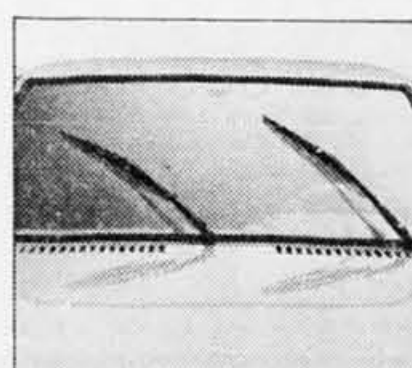
Voici pourquoi tant de personnes sont fières de la valeur de leur Pony.



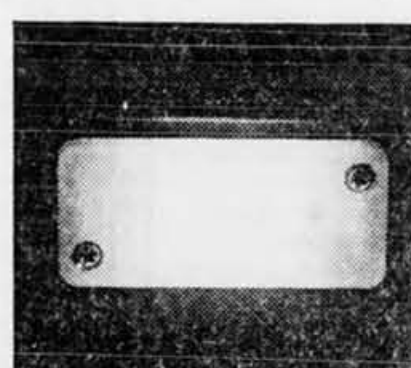
Cinq portières en valeur!



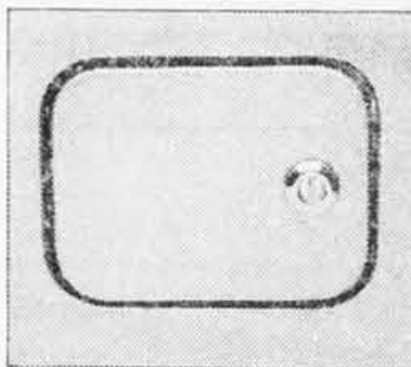
Cinq pneus radiaux Michelin en valeur!



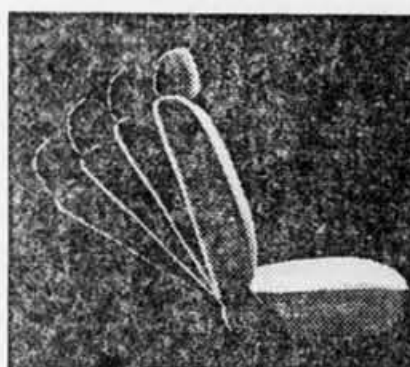
Intermittence des essuie-glace en valeur!



Eclairage dans le coffre en valeur!



Verrouillage de l'accès au réservoir en valeur!



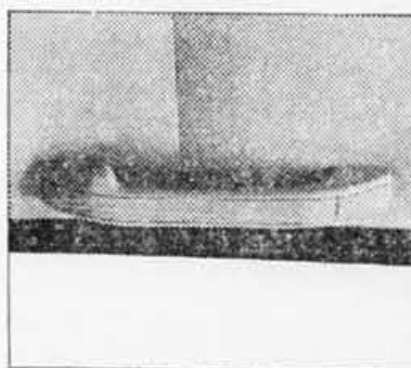
Sièges avant inclinables en valeur!



Verrouillage de sécurité des portières arrière en valeur!



Totalisateur kilométrique en valeur!



Poignées de maintien en valeur!



Dégivreurs latéraux en valeur!



Sièges arrière escamotables en valeur!



Dégivreur de lunette arrière en valeur!

La valeur de la Hyundai Pony 4 portières à hayon vous comblera.

Pony L: 6 460 \$*
boîte manuelle à quatre vitesses

Pony GL: 6 990 \$*
boîte manuelle à cinq vitesses

Pony GLS: 7 965 \$*
boîte manuelle à cinq vitesses

*Sièges arrière escamotables, essuie-glace arrière et baguettes latérales disponibles seulement sur les modèles GL et GLS.

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Taxe, immatriculation, transport et préparation en sus.



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI. **HYUNDAI**

QUEST
Hyundai Pony Centreville
2077 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243
Luciani Automobiles (1985) Inc.
4040 ouest, rue Jean Talon
Montréal 340-1344
Jaykai Hyundai
30, boul. Don Quichotte
Ville de Pierrefort 453-6363

Autos Visa Inc.
500, boul. Mgr. Langlois
Valleyfield 377-1985
Automobiles Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702
Safari Automobiles Inc.
300, rue Latour
LaSalle 364-3124
SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chumby 658-4482

C.W. AutoSud Inc.
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220
Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080
Les Automobiles Cloginor Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu
347-4003

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean Baptiste
Châteauguay 692-9630
Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666
NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé
Labelle
Chomedey, Laval
682-6000
Garage St-Louis Ltée
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292
EST
Point-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233
Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821
Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201
Hyundai Auto Mascouche
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 471-7669
Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir